

AFRIQUE ENVIRONNEMENT *Plus*



MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION, DE FORMATION ET DE COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE

Ouaga 2011: Les zones humides au centre des reflexions

Professeur Jean KOULIDIATI,
Ministre de l'environnement et du
développement durable du Burkina Faso



Anada TIEGA,
Secrétaire Général de la
convention Ramsar

INTERVIEW



M. Hervé Bourguignon,
Président sortant de l'IFIA (Association
Interafricaine des industries forestières)

À nous le monde!

1000 VOLS
CHAQUE SEMAINE
VERS LE MAGHREB, L'EUROPE,
L'AMERIQUE DU NORD
ET LE MOYEN-ORIENT.

Contactez Royal Air Maroc
ou votre agence de voyages

www.royalairmaroc.com



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

Les ailes du Maroc



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

www.royalairmaroc.com



SOMMAIRE

Magazine Bimestriel, d'analyse et de politique environnementale, Siège Brazzaville Congo

Contacts : (+242) 05519 62 49 / 06806 05 29
E-mail : afenvironnementplus@yahoo.fr
www.afriquenvrionnementplus.com

Directeur de la Publication
Raoul SIEMENI

Directeur de l'Information
Elbou Mohamed El MOCTAR

Directeur des Projets et de la formation
Brice Severin PONGUI

Coordonnatrice
Marie Danielle NGO NGUE

Rédacteur en chef
Wilquette LAWILLA

Chargé de la communication
Robert NGOUMA

Rédaction générale
Elbou Mohamed El MOCTAR
Marc KOUASSI
Raoul SIEMENI
Marie Danielle
Roch Gervais
Wilquette LAWILLA

Secrétariat de Rédaction
Marie SIEMENI
Abbel ESSOMBA
Milene MIMISSIE
Orly

Representants Cameroun
Winnie KITIO

Design
Trésor NGANDU K.D
tresorn7@gmail.com

Technicien
Bernard TCHOKOTE



6 DOSSIER AFRIQUE

RAMSAR :

- la convention sur les zones humides: 40 ans après, un bilan mitigé, mais des perspectives en vue
- Interview: Anada TIEGA, Secrétaire Général de la convention Ramsar

10 ACTUALITE

- 6 Novembre, Journée nationale de L'arbre
- Interview: Madame Rosalie MATONDO, Coordinatrice du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR)

14 DOSSIER AFRIQUE

Entretien avec Monsieur Hervé Bourguignon, Président sortant de l'IFIA (Association Interafricaine des industries forestières)

20 DOSSIER DE LA REDACTION

Ecosystème et biodiversité: Plus qu'une menace de destruction, une mort à petit feu

30 INTERNATIONAL

Thaïlande : des inondations aux conséquences économiques très lourdes



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

afenvironnementplus@yahoo.fr

L'économie verte notre vision écologique



Lancement officiel
06 Novembre 2011

Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO
Président de la République

Création d'une zone de reboisement multi spécifiques de 1000 hectares dans la localité de PK45, district d'Ignié, pour le lancement officiel du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR)



PRONAR
Programme National d'Afforestation et de Reboisement
National Program of Afforestation and Reforestation



Edito



L'AFRIQUE ??????

Catastrophistes ! Voilà ce, de quoi l'on accuse tous les braves militants soucieux quant à au devenir de l'unique planète vivable, notre belle planète bleue. Les écolos sceptiques, négationnistes jusqu'au bout, se battent en vain, à faire basculer les réalités environnementales, qui ne relèvent plus, que de fins et hypothétiques calculs scientifiques, mais plutôt d'observations vécues à l'heure actuelle sur l'ensemble de la planète.

En tentant résolument de miroiter un avenir planétaire rassurant et rejeter des menaces de plus en plus confirmées, au vu des cataclysmes qui s'enchainent, ces « **Après moi le déluge** » essayent de nourrir d'espoir des naufragés terriens sans aucune bouée de sauvetage.

Entre temps, la terre continue convulsivement sa triste révolution – L'on se rappellera que depuis 2009, le rythme des catastrophes écologiques a redoublé d'intensité, avec des intervalles de plus en plus rapprochées.

L'année 2011 qui s'achève, semble annoncer de bien mauvais présages. L'Afrique, notre continent traverse par endroits les pires phases de son existence, une existence qui n'a d'ailleurs jamais été reluisante ; de la traite négrière à la colonisation, pour aboutir à l'apocalypse écologique imminente .La corne de l'Afrique, avec ses scènes de désolation indicibles, (famines, maladies, massacres), une situation telle qu'il vaudrait mieux ne pas présenter dans les détails, quand bien même, cela est au vu et au su de tous.

Partout, les extrémités climatiques semblent vouloir s'imposer, comme si la terre attire notre attention, sur la nécessité de compter désormais avec elle.

Si la sécheresse a marqué d'une empreinte indélébile, certains endroits de l'Afrique, les inondations excessives ont-elles également atteint un seuil qui continue de susciter les pires craintes. Une Thaïlande sous les eaux depuis un mois, avec un nombre de victimes qui se gonfle et ses pertes économiques, qu'il serait difficile de rattraper, toute la capitale Bangkok est paralysée, et les autorités semblent être dépassées, voire résignées.

L'Italie, la Nouvelle Zélande, la France, la Suisse, partout la pluie a fait ses ravages ; la planète fragilisée par une crise économique internationale. Ceux qui s'étaient toujours proclamés, tels les riches « sauveurs », de ce monde en décrépitude, pourront-ils s'en sortir ?

Une situation économique et dramatique, des conflits armés ici et là, qu'on arrive pas à stopper et des bouleversements climatiques contre lesquels on entend visiblement pas prendre les mesures adéquates, tel se trouve être le cocktail, la goutte qui va faire déborder ce vase planétaire.

L'Afrique, le continent le plus sous développé, nonobstant son implication quasi inexistante et nulle dans le désordre de pollution environnementale mondiale, semble tout de même dé-

ployer quelques efforts, en dépit des faibles moyens dont elle dispose. Cette démarche est certes méritoire, mais à elle seule, ne suffit guère et lui donne l'air de vouloir remplir un fut sans rétention.

Une Afrique qui ne peut même plus utiliser à sa guise ses propres ressources, sur injonction de ceux qui par mégarde et voracité ont détruit les leurs.

Toujours dans cet élan de souci à vouloir sauvegarder et préserver les ressources, les pays africains viennent de se retrouver à Ouagadougou, à travers les délégués des parties contractantes de la Convention Ramsar sur les zones humides. Il s'agissait une fois de plus, de définir une stratégie d'ensemble visant à permettre la valorisation, la viabilité et la protection de ces ressources, (zones humides), aux potentialités riches et abondantes. Une rencontre, qui s'est avérée riche en décisions. Nous osons espérer, que toutes les exigences formulées, à cette issue de Ouaga, soient prises en compte lors de la prochaine conférence de Bucarest en Roumanie, sur les zones humides, en Juin 2012, mais tout aussi bien, en 2011, à Johannesburg et plus loin au futur Rio +20, Brésil.

Là en Afrique du sud, les pays africains s'attendent à la réalisation de l'ensemble sinon une partie des vœux , rêvés, lors des Cop 15 et 16, qui n'avaient été en fait que des coquilles vides offertes, aux pays pauvres. Mais, était-ce la faute des pays surdéveloppés, (gros pollueurs) ou celle d'un bloc africain qui s'était fissuré dès le début de la conférence, Cop15 2009 au Danemark ?

Des pays qui au départ et bien avant cette issue de Copenhague, avaient unanimement désigné un interlocuteur, en l'occurrence le Président de la république du Congo Brazzaville, Mr Denis SASSOU NGUESSO. Aujourd'hui, le continent, (re) désigne le même porte parole, sans aucune contestation, du fait que les avis demeurent unanimes, sur ses plaidoiries aux intérêts collectifs, tant pour l'Afrique que le tiers monde en général - Evitons, un autre éclatement, une autre cacophonie –

Justement, le pays, le Congo Brazzaville, vient d'entamer l'un des plus intéressants programmes de reboisement, que celui-ci ait connu depuis son indépendance. Sous l'impulsion d'un dirigeant positionné tel un écolo averti, le pays entend planter plus d'un million d'hectares de forêts d'ici à 2020, sur tout le territoire, l'opération devra démarrer symboliquement, le 6 novembre, journée internationale de l'arbre.

Pour clore cet édito nous saluons la mémoire de WANGARI MATHAI qui vient de nous quitter, c'est tout un modèle de militantisme écologiste que l'Afrique et le Monde viennent de perdre.

Raoul SIEMENI

RAMSAR :

La convention sur les zones humides: 40 ans après, un bilan mitigé, mais des perspectives en vue



En se réunissant du 3 au 8 octobre à Ouagadougou Burkina-Faso, des délégués des parties contractantes à la convention sur les zones humides de la région d'Afrique, ont voulu recadrer leurs initiatives, en prélude à la COP 11, Ramsar dont la tenue est prévue à Bucarest (Roumanie), du 19 au 26 juin 2012. L'Afrique réparties en six sous régions, à savoir Centrale, de l'Est, de l'Ouest, du Nord et Australe, entend à l'issue de cette prochaine rencontre, s'unifier en vue de faire converger les problèmes spécifiques à chaque partie du continent.

Rappelons qu'au regard du parcours des pays africains dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques, élaborés pour 2009 -2015, relatifs à la convention Ramsar, il n'y eut pas d'avancée. Cependant, il faut néanmoins noter que la rencontre de Ouagadougou, a permis au moins de mettre en lumière, les nombreux retards qu'affichaient les pays du continent, et ce, 40 ans après la naissance de la dite convention, dans la ville de Ramsar (Iran) 1970. Cette prise de conscience est à considérer, tel un premier pas vers des perspectives encourageantes.

Au Burkina Faso, les discussions ont tourné autour du contexte international, qui marque également les 40ans de cette convention, un fait sur lequel s'est appesanti Mr Anada Tiega, le secrétaire général de la convention Ramsar.

Interviendront ensuite, deux experts dont les communications se sont focalisées, sur l'utilisation des nouveaux outils technologiques, facilitant l'accès aux données sur les sites.

C'est à travers cela que le Dr William Darwall, a démontré avec précision, par le biais de ces outils, les potentialités des zones humides africaines, leurs paramètres d'abondance et de répartition et leurs diversités biologiques. Il insistera par la suite, sur la nécessité de l'utilisation de ce matériau. Quant au second exposé, il a été présenté par le Dr David Stroud, qui s'est focalisé sur la fiche descriptive Ramsar

et permis à l'ensemble des participants de saisir tous les exercices pratiques, en vue d'en cerner l'utilisation. Plusieurs autres sujets ont été à l'ordre du jour, et concerneraient entre autres, le niveau de l'application du concept et utilisation rationnelle des zones humides, à travers les états et les régions, mais également les contraintes observées, et l'efficacité de la coopération internationale, enfin la nécessité de la mise en place d'une grande coordination des activités, avec d'autres conventions mondiales et régionales.

Les jours suivants ont donné lieu à de fructueux débats, ayant résultés des présentations, on notera la brillante intervention du Pr Gueladio cissé, chercheur au Swiss Tropical Institute, lequel a abordé les diverses méthodologies d'analyse des services écosystémiques des zones humides urbaines, à noter que les sites urbains ne font pas l'objet d'une

grande attention en Afrique. Il abordera, les questions de la santé et de la pauvreté, face à la gouvernance locale. Les menaces et les défis sur les zones humides en Afrique ont fait l'objet de nombreuses préoccupations dans les diverses allocutions présentées par les experts. Une problématique qui sera débattue en vue de la cop11. Outre ces présentations, on

s'interroger sur la visibilité des actions de la convention et sur l'absence de volonté politique de leurs dirigeants. Il s'agissait de comprendre, comment ces actions peuvent-elles être rendues sensibles, et à la fois exhiber l'importance de celle-ci. Une initiative, qui devra nécessiter selon les participants, à la mise en œuvre d'une synergie d'actions. On prévoit la

réforme administrative, qui est la source de l'absence de stratégie nationale observée dans l'ensemble des pays, hormis des efforts consentis par le Sénégal et l'Afrique du sud ; une réforme préconisée depuis la cop10, demeure sans suite. Autre mesure liée à la visibilité, on note l'indispensable implication des populations, laquelle mesure est sous tendue par des méthodes de sensibilisation et de communication. A propos justement de ces paramètres, les médias ont largement été sollicités, à la rencontre d'Ouagadougou. A cet effet, un appel a été lancé en direction des médias africains chargés des questions environnementales, lesquels ont décidé après avoir organisé un atelier de réflexion, en marge des sessions, se sont proposés d'améliorer la visibilité de la convention à travers une stratégie de communication. Une stratégie basée sur un partenariat avec l'Association Nationale des Journalistes de l'Environnement (ANEJ) en sigle. Les réflexions liées à l'initiative en question prendront en compte, la société civile et les populations bénéficiaires. Les organes et médias désignés à cet effet, ont été repartis, en fonction des six régions d'Afrique, à l'initiative de Sidi EL MOC-TAR Ould Cheiguer président

de l'ANEJ, de AFRIQUE ENVIRONNEMENT PLUS représenté par son directeur de publication Raoul SIEMENI, Anne Cécile BRAS de RFI et bien d'autres membres de l'ANEJ en provenance du Cameroun, du Kenya, et de l'Afrique du sud.

Il faut conclure, qu'à la lumière des divers rapports présentés par les pays, parmi lesquels, on fait état de l'absence de politiques nationales de gestion des zones humides dans plusieurs pays, et du secteur privé et public, le travail qui s'annonce, ne semble pas facile.

Le renforcement des mesures législatives et politiques, associées aux prises de décisions relatives aux zones humides, et surtout celui des moyens financiers, mais aussi la cruciale question de pollution et des espèces invasives figurent au rang des inquiétudes.

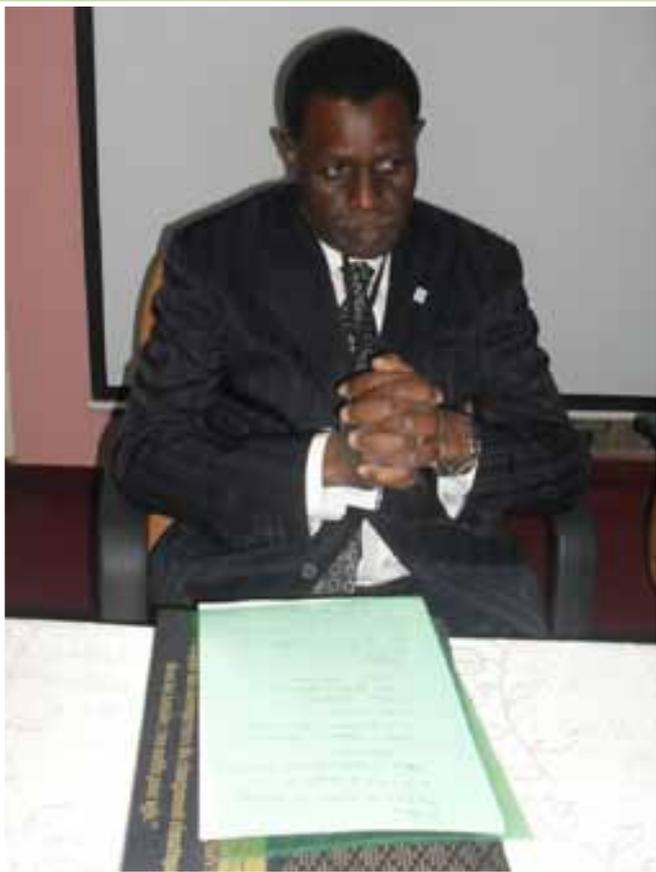
Une chose demeure cependant indéniable, la qualité et la richesse de ces assises de Ouagadougou seront les atouts qui permettront certainement aux pays concernés, de mieux appréhender les défis auxquels ils sont confrontés

Envoyé spécial
Raoul SIEMENI

notera les démonstrations sur l'utilisation des matériaux de télédétections, destinés au suivi des populations ornithologiques, lesquelles vivent soit saisonnièrement ou en permanence dans et en périphérie des zones humides. Cette importance attribuée aux zones humides, a été mis en exergue par monsieur Anada Tiega, secrétaire général de la convention, laquelle touche, les problèmes liés à la sécurité environnementale le maintien de la biodiversité, gestion de l'eau et des écosystèmes. Sur un autre plan, la sécurité alimentaire, sociale, et économique à travers par exemple le développement de l'écotourisme. Les préoccupations, ont également touché la question des financements, considérée de majeure et que cette rencontre doit offrir le cadre idéal en vue de dégager les solutions appropriées. Toutefois, les parties contractantes, continuent de

création d'un segment ministériel, qui devra se charger de la pertinente question des financements, ci-haut citée. Parmi les grandes questions relatives à la visibilité, l'on a évoqué la nécessité de la





Afrique Environnement Plus: Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est la Convention Ramsar et quels sont ces objectifs ?

Anada TIEGA : La convention Ramsar est un traité intergouvernemental, et ses objectifs sont la conservation et l'utilisation durable des zones humides par l'action au niveau local, national et international, et par la coopération internationale pour que les zones humides contribuent au développement durable. Ce que nous appelons zones humides, c'est l'ensemble des eaux de surface de la montagne jusqu'à la mer et ces eaux de surface ont également les relations étroites avec les eaux souterraines, d'ailleurs dans certains cas, certains types de zones humides sont alimentées par l'eau souterraine. Dans d'autres, c'est l'eau de surface qui alimente l'eau souterraine, donc c'est très lié. Les zones humides peuvent être d'eau douce, d'eau saumâtre, c'est-à-dire un mélange entre le salé

et l'eau douce, un mélange des deux, au niveau des estuaires, là où les fleuves rencontrent la mer, ça peut être aussi salée, parce qu'il y a des zones humides côtières. En fait, il y a des zones humides salées même au niveau des eaux intérieures; il y a donc des zones humides intérieures qui constituent tous les systèmes fluviaux, les lacs, les marais, les tourbières qui sont des zones humides assez particulières, qui accumulent de la matière organique pendant des millénaires et qui vont donc continuer à capter le carbone et qui luttent contre le réchauffement climatique. et si on les dégrade, on libère le carbone, on réchauffe la planète et on augmente le changement climatique, donc, il faut les gérer pour qu'on puisse réduire les effets du changement climatique. Il y a aussi les zones humides marines côtières, y compris les mangroves, les récifs coralliens, les vasières et aussi les herbiers marins, il y a enfin, les zones humides artificielles, comme les barrages, les étangs de

Interview

Anada TIEGA, Secrétaire Général de la convention Ramsar

pisciculture, tous les étangs de l'aquaculture et aussi toutes les zones d'éligation, tout cela constitue l'ensemble de ce que nous appelons zones humides et chaque type de zone humide a une valeur particulière. Certaines zones humides sont particulièrement importantes parce qu'elles fournissent de l'eau potable, et ces zones humides doivent être protégées de telle sorte qu'elles produisent une eau saine, elles ont une importance capitale, il faut les gérer à l'échelle du bassin, parce que l'eau va toujours vers le point le plus bas et elle entraîne avec elle tout ce qu'elle trouve et si les bassins versants sont dénudés, l'eau entraîne des sédiments et les lits des rivières se comblent. Si on gère mal la terre ferme en y laissant des déchets, ils finissent dans l'eau. Aujourd'hui, il y a un sérieux problème d'eau, avec tout ce qu'il y a comme urbanisation, industrialisation, les industries qui produisent, mais également qui transforment, il y a aussi des industries extractives, c'est-à-dire là où on prend des minerais purs, et là aussi, il faut faire attention. La convention en elle-même n'empêche pas l'utilisation, mais elle propose des méthodes pour utiliser durablement. Nous ne sommes pas contre le développement, bien au contraire, nous voulons qu'il y ait un développement durable. Et notre mission c'est de faire en sorte que nous appuyons les Etats qui

ont adhéré à la convention, afin qu'ils comprennent la valeur de chaque type de zones humides, donc par un inventaire complet et à partir de ce moment, on sait là où on peut mettre l'accent, et comme je le disais tout à l'heure, une zone humide qui fournit de l'eau, est capitale parce que c'est la vie, une zone humide qui contribue à l'agriculture par l'irrigation est aussi capitale parce qu'il faut assurer la sécurité alimentaire, une zone humide qui apporte beaucoup d'argent à travers le tourisme est aussi importante parce qu'elle crée des emplois à travers une multitude d'activités. Les zones humides attirent par leur beauté, par la diversité de la vie qu'elles hébergent, et il y a le transport, les restaurants, l'artisanat qui se développent, une multitude de création d'emplois qui sont valables et rentables.

Afrique environnement plus : La régionale de Ramsar pour l'Afrique vient de s'achever ici à Ouagadougou et qui a abouti sur une déclaration dite "appel de Ouagadougou", que peut-on retenir de ces assises ?

Anada TIEGA : Ce qu'on peut retenir c'est qu'il y a une véritable prise de conscience, mais nous voulons que cette prise de conscience ne se limite pas aux participants, ils ont le devoir d'aller rendre compte auprès de leurs organisations qui les ont délégué et aussi au niveau des autres ministères et

organisations concernés par la question. La question de l'eau est transversale, et aucune organisation ne peut se prévaloir de dire qu'elle peut à elle seule gérer les zones humides. Nous espérons que tout ce que nous avons fait ici puisse être répercuté au niveau des Etats, que la communauté de Ramsar grandisse, que la prise de conscience se fasse à tous les niveaux.

long des fleuves, des côtes, autour des lacs, et même aussi sur des zones où il y a de l'eau souterraine. A peu près 80% des déchets dans beaucoup de pays africains sont laissés à eux même et naturellement ça finisse dans les systèmes d'eau. C'est pour cela qu'il faut une prise de conscience à tous les échelons pour que la qualité de l'eau s'améliore et que la santé soit préservée, car la

en train de travailler avec beaucoup de partenaires dont la BAD, l'UNESCO, le PNUD et bien sûr la Commission du Bassin du Lac Tchad qui est l'organe représentant les pays qui partagent ce bassin, pour qu'ensemble nous puissions trouver des financements supplémentaires, et les moyens scientifiques et techniques afin que la gestion de ce bassin se fasse de façon intégrée.

souterraines. Il y a maintenant une mise en œuvre de ce plan, mais il est question de ramener tous les deux à la fois et qu'on travaille de nouveau ensemble pour que la gestion se fasse à la fois sur les eaux de surface et sur les eaux souterraines, et qu'il y ait une réelle intégration, parce qu'on s'est rendu compte qu'en temps normal, le lac est alimenté par les eaux souterraines, mais avec la sécheresse, c'est le peu d'eau de surface qui doit alimenter la nappe souterraine. De tout les façons, il y a de l'eau au niveau du bassin, même si le lac lui-même connaît beaucoup de problèmes, il faut que cette eau soit mieux utilisée, qu'il y ait moins de perte et qu'elle continue d'être de très grande qualité.

Afrique environnement plus: Durban c'est pour bientôt, quelle place occupe le Ramsar dans les négociations sur le changement climatique?

Anada TIEGA : Ramsar n'intervient pas dans les négociations, les négociations appartiennent aux Etats. Par contre, nous travaillons au niveau du terrain avec beaucoup d'acteurs et nous sommes en train de collaborer essentiellement avec IT-LEI qui est une organisation qui travaille au niveau des gouvernements locaux, des communes surtout faire en sorte qu'il y ait des mesures d'adaptation et également des mesures de conservation qui font qu'on réduise l'avancement du changement climatique en gérant mieux les écosystèmes liés à l'eau et nous travaillons aussi avec une autre structure qui s'occupe des établissements humains pour que la planification urbaine se fasse en intégrant les zones humides. Donc, nous ne sommes pas dans les négociations, mais nous sommes sur le terrain avec beaucoup d'acteurs qui cherchent à faire en sorte que les écosystèmes participent à capter le carbone et à diminuer le réchauffement de la terre



Les participants à la convention de Ouagadougou

Afrique environnement plus: Quel bilan faites-vous de l'état des sites Ramsar en Afrique?

Anada TIEGA : L'état des sites Ramsar en Afrique dépend des zones, nous recevons assez souvent des menaces de tel ou tel site et le plus souvent ce sont des menaces d'industries extractives. C'est important d'extraire les minerais, mais c'est aussi important de ne pas détruire les systèmes d'eau lorsqu'on prélève ces richesses pour qu'on continue de bénéficier de la qualité de l'eau. Lorsqu'on fait le bilan, on se rend compte qu'il y a de sérieux défis, la gestion des déchets est un grand défi avec toutes les grandes villes qui se développent le

santé est primordiale, il n'y a pas de développement sans santé et il n'y a pas de santé si les zones humides sont malades.

Afrique environnement plus: Le lac Tchad fait partie des sites les plus menacés en Afrique centrale, quel est le rôle de la convention Ramsar dans le sauvetage de ce lac?

Anada TIEGA : Le rôle de la convention Ramsar c'est de travailler étroitement avec les Etats concernés, et nous avons développé un certain nombre d'outils que nous mettons à la disposition des Etats, et il leur revient de les utiliser. Nous sommes des conseillers, nous ne prenons pas les décisions, et actuellement, nous sommes

Il y a déjà eu une première phase pour laquelle j'ai travaillé sur ce bassin, mais au cours de cette phase, le programme sur lequel j'ai travaillé était essentiellement axé sur les eaux de surface, et en même temps, il y avait un autre programme financé par l'union européenne et l'Allemagne qui travaillait sur les eaux souterraines. On avait pensé pouvoir sortir des résultats communs pour que l'analyse des diagnostics puissent être complète et que le plan d'action stratégique soit complet, mais les deux programmes ont évolué de façon différente et le rythme d'avancement n'était pas le même, et on a fini ce programme avec un plan d'action stratégique sans avoir les résultats sur les eaux

6 Novembre, Journée nationale de L'arbre :

Le Congo, un million d'hectares de forêts à planter d'ici à 2020.



de Brazzaville, la capitale. Ce district est choisi pour abriter la première phase de l'opération de reboisement, a permis le planting de plus de 16 milles plants d'arbres.

Quels sont les réels objectifs visés de cet ambitieux programme ? En plus des avantages liés au reboisement et à la préservation des forêts et les impacts positifs qui en découlent, il s'agit également de la mise en œuvre d'un plan de développement socio communautaire, qui sera traduit par la naissance de projets agricoles, et autres voies de diversification de l'économie nationale, lutte contre la pauvreté par la création de richesses et de ressources, bref mettre en place tous les mécanismes susceptibles de faciliter l'atteinte des OMD . L'implication et la présence de nombreux partenaires et autres bailleurs de fonds dénote de son importance et devra susciter des actions sur l'ensemble des pays africains, un exemple à suivre.

En voulant lancer le plus grand programme de reboisement de son histoire le Congo Brazzaville, a choisi la date du 6 novembre, ce qui est tout un symbole mais il s'agit pour les autorités de donner le maximum de relents, à une initiative médiatisée depuis déjà quelques mois et pour laquelle le pays entend se démenier en vue de donner forme à ce nouveau projet, dénommé PRONAR . Vu le cout de celui ci, estimé à plusieurs milliards de francs CFA, selon les experts, le pays devra se rapprocher de l'ensemble des partenaires, toutefois il s'engage bien avant cette échéance, allouant en fait une ligne budgétaire, même si de nombreux partenaires ont fait montre d'un accord tacite. De quoi s'agit - il ? Planter près de vingt millions d'hectares de forêts tel est l'objectif auquel se sont assignés les autorités congolaises, une campagne qui a été lancé ce six novembre par son excellence le président Denis Sassou Nguesso, en présence de nombreux invités dont le ministre malien de l'environnement, et de l'assainissement Pr Tiemoko SANGARÉ, actuel président de la conférence des ministres africains de l'environnement et de M. Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la convention des Nations-Unies de lutte contre

la désertification. Mais on note également la présence des représentants de la société civile, des institutions impliquées, et des membres du gouvernement.

Cette campagne a été lancée, dans la localité de PK 45 district d'Ygnié située à près de soixante kilomètres



Madame Rosalie MATONDO, coordonnatrice du Programme National d’Afforestation et de Reboisement (PRONAR)

Afrique Environnement Plus : Vous êtes à la tête du PRONAR, que peut-on en retenir et quels sont les sites retenus au niveau national pour abriter ce programme ?

Rosalie MATONDO : C’est un programme de politique nationale sur le reboisement qui a pour ambition de coordonner les activités de reboisement de notre pays, pour une première phase qui va aller de 2011 à 2020 où l’objectif du gouvernement est de mettre en place un million d’hectares de plantation. Ce programme sera développé sur tout le territoire national, nous avons fait une proposition de superficie dans chaque département du pays où les superficies seront réservées pour la mise en œuvre de ce programme.

Afrique Environnement Plus : Quelles sont les parties impliquées dans la mise en œuvre de ce programme ?

Rosalie MATONDO : Nous impliquons plusieurs partenaires dans la mise en œuvre de ce programme, premièrement, nous avons les partenaires investisseurs qui ont des capitaux qui peuvent venir investir au Congo dans le cadre de la mise en place des plantations et aussi des industries de transformation à base de produits issus de ces plantations, deuxièmement, nous avons le secteur public, tel que le FNR, ceux-là qui mettent en place les plantations forestières dans le domaine privé de l’Etat, troisièmement, il s’agit des promoteurs privés, les populations qui peuvent faire 5 ou 10 hectares et plus, et qui peuvent faire des plantations pour le bois de feu, le bois énergie, ou les plantations de palmerais.

Afrique Environnement Plus : Quelle est la place de la société civile, ou des collectivités locales dans ce programme ?



Rosalie MATONDO : Les collectivités locales peuvent intervenir dans le cadre des plantations communautaires, ou les plantations villageoises et vous savez qu’au Congo, nous avons encore un problème au niveau des associations où le bien communautaire n’existe pas encore. Nous voulons à partir de ce programme, promouvoir déjà les forêts communautaires qui appartiendraient soit à une collectivité, soit à une organisation non gouvernementale, soit à un département ou une mairie.



Afrique Environnement Plus : D’où proviennent les financements pour ce programme, et quelles sont les étapes d’évaluation avant 2020 ?

Rosalie MATONDO : Les sources de financement sont le budget de l’Etat, ce programme est une forte volonté politique, nous avons des partenaires comme la banque mondiale et la FAO, qui financent les études de faisabilité, nous avons des dons provenant de la coopération bilatérale et certainement des emprunts qui viendront après, pour l’instant, je vous parle des sources de financement dont nous disposons actuellement. Après, nous allons certainement émerger sur les fonds verts au niveau de la Communauté Internationale et sur les promoteurs privés qui viennent en partenariat avec le PRONAR, et nous aurons surement des facilités bancaires avec la BDEAC et autres. Nous ne faisons que le dire, mais dans la réalité, nous avons pris contact avec ces institutions là afin qu’elles accompagnent les partenaires qui voudraient bien œuvrer dans le cadre des plantations forestières dans notre pays. Pour ce qui est de l’évaluation, nous comptons beaucoup sur le fait qu’aujourd’hui le gouvernement est évalué sur la base des résultats, donc tous les trimestres nous avons déjà un rapport d’activités que nous déposons à notre département au niveau de la DEP qui est la Direction des Etudes et de la Planification, en fin d’année, nous avons des rapports annuels, mais pour nous, ce qui est très important comme évaluation, c’est ce que nous pourrions évaluer en termes d’hectares, de superficies créés avec soit les populations, les partenaires ou investisseurs privés dont nous avons parlé tout à l’heure.

Propos recueillis par Raoul SIEMENI

Reaction

A l'issue du lancement du Programme National d'Afforestation et de Reboisement (PRONAR) au Congo Brazzaville, pour un objectif de plantation de plus d'un million d'arbres à l'horizon 2020, le professeur Tiemoko SANKARE, ministre de l'environnement et de l'assainissement du Mali et président en exercice de la CMAE a bien voulu nous livrer ses impressions sur ce programme et nous définit la position de l'Afrique aux prochaines échanges de Durban .

Afrique Environnement Plus : Excellence, vous venez de prendre part au lancement de ce vaste programme de reboisement, en votre qualité de président en exercice de la conférence des ministres africains de l'environnement, quelles sont vos impressions ?

Tiemoko SANGARE : D'abord, j'ai été très honoré par cette invitation du gouvernement congolais qui m'a permis d'assister à un événement d'importance qu'est le lancement de ce grand programme de planting de plusieurs milliers d'arbres. **"Ceci est un programme pilote et devra être un exemple à suivre pour l'ensemble des états africains, et il est à noter qu'un projet de cette envergure va certainement constituer une sorte de référence en Afrique"**, et je tiens à saluer les autorités congolaises pour cette initiative qui va à coup sûr contribuer à long terme à un développement durable dans le cadre d'une économie verte. L'implication des populations dans cette opération de plantation d'arbre en ce jour témoigne à coup sûr du caractère du projet à contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et de la lutte contre la pauvreté.

Afrique Environnement Plus : A quelques semaines de l'échéance de Durban, on sait que l'Afrique est sur de nombreux attentes et la crainte d'un échec similaire, aux conférences passées, à savoir Cop 15 et 16, quelles sont les dispositions engagées par le continent, pour éviter de pareils scénarii ?

Tiemoko SANGARE : Depuis déjà quelques mois, l'Afrique à l'issue de la conférence des ministres africains de l'environnement, tenue les 15 et 16 septembre à Bamako, a mis en œuvre l'ébauche d'une stratégie globale, qui permettra aux états, de s'unifier et de parler d'une voix, à la prochaine conférence de Durban et je pense que les délégués qui ont participé à cette rencontre ont su rendre compte au plus haut niveau de leurs hiérarchies compétentes. **Le continent africain n'intervient pas dans cette pollution mondiale, et par conséquent nous ne pouvons pas faire chaque fois des compromis et/ou de quelques concessions. Ces pays sont les principaux responsables, et l'Afrique entend mettre en avant ses exigences et les faire appliquer, même s'il faut cesser les négociations en cas d'échec.**



Pr Tiemoko Sangaré,
président de la conférence
des ministres africains de
l'environnement

Notre continent est résolu à adopter une position commune et convergente, c'est dans ce cadre qu'avec mes collègues de la CMAE, nous avons tenus à travailler d'arrache-pied, pour que ce sommet qui est comme la dernière carte africaine, car elle se déroule sur notre continent puisse être une réussite. Aussi bien à Durban tout proche qu'à l'issue du Rio + 20 en juin 2012, il faut que cette fois-ci, l'Afrique puisse sortir avec des résolutions concrètes, qui prennent en compte toutes ses préoccupations, d'un point de vue global.

Raoul SIEMENI

Racewood 2011 : un succès à la mesure des enjeux du monde forestier tropical

La 4^{ème} édition de Racewood, événement international majeur de la filière du bois tropical en Afrique, a eu lieu du 29 au 30 septembre 2011, à Pointe-Noire en République du Congo. Organisé par l'IFIA (Association Interafricaine des industries forestières), avec l'appui de l'OIBT, la FAO, l'EFI et le WWF et le gouvernement congolais, ce rendez-vous africain a connu la participation de près de 400 participants parmi lesquelles Henri Djombo, ministre du développement durable, de l'économie forestière et de l'environnement du Congo, hôte de la manifestation, ainsi que Emmanuel Bizot, ministre des forêts de la république centrafricaine et Christian Magnagna, ministre des eaux et forêt de la république du Gabon.

Lors de cette rencontre, les professionnels du bois ont pu découvrir de nouvelles perspectives en termes d'approvisionnements plus fiables, de qualité et aussi en matière de légalité. Ainsi, le ministre Djombo a organisé avec Ifia une exposition de maisons-bois sur la Côte sauvage construite pour l'occasion par divers groupes industriels (CIB-Olam, IFO-Danzer, Likouala-Timber, Wijma, Trabec, ...) et par les étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Versailles.

Les thèmes abordés à cet événement sont relatifs au développement de la transformation plus poussée du bois dans le Bassin du Congo et aux exigences du marché. Ont également été évoqués, la poursuite de l'effort de certification dans le Bassin du Congo et l'Afrique de l'Ouest, sans oublier REDD+ et la bioénergie. Selon Henri Djombo, « dès 2013, 85% des bois congolais commercialisés à l'export, sur le marché national ou régional, seront couverts par une autorisation FLEGT attestant de leur origine légale... C'est pourquoi, il convient que la planification des coupes, à partir de 2012, tienne compte de la transformation de 85% des bois dans le pays, ainsi que l'exige le code forestier, pour toute entreprise ayant dépassé trois ans d'existence ».

Les participants à cette foire internationale du bois se sont séparés le 30 septembre, après deux jours d'échanges et de débats fructueux, dont les conclusions feront l'objet d'un "livre blanc" résumant les recommandations des cinq pays du Bassin du Congo : Cameroun, République du Congo, RDC, Gabon et République Centrafricaine.

Marie Danielle



Entretien

Monsieur Hervé Bourguignon, Président sortant de l'IFIA (Association Interafricaine des industries forestières)

Afrique Environnement Plus: Pouvez-vous nous resituer le rôle de l'IFIA dans la sous région ?

Hervé Bourguignon: L'IFIA rassemble tous les syndicats du bassin du Congo et de l'Afrique de l'Ouest et par ce biais là rassemble toutes les entreprises du secteur forestier, avec trois missions, celle d'améliorer les pratiques forestières avec la certification, la légalité, ... la deuxième mission c'est de pousser la transformation, l'industrialisation et un développement des marchés locaux, et la troisième c'est d'améliorer l'image du bois tropical d'une manière générale dans le monde.

Afrique Environnement Plus : Que retenez-vous de votre mandat durant ces six dernières années au sein de l'IFIA ?

Hervé Bourguignon: Quand je suis arrivé, il y avait sur les marchés européens de fortes critiques des ONG à l'encontre des entreprises situées dans les pays producteurs des bois tropicaux, et il y avait risqué de voir le bois boycotté et donc il fallait prendre des mesures rapides, rassurer les marchés, les consommateurs et puis travailler d'arrache-pied à l'amélioration des pratiques forestières des entreprises. Et l'outil que nous avons retenu, c'est certification et particulièrement la certification FSC. Aujourd'hui, nous avons 5,3 millions d'hectares

de forêts certifiées FSC dans le Bassin du Congo qui représentent 12% à peu près des surfaces qui sont consacrées à l'exploitation industrielle, c'est donc énorme, il y a un pas de géant qui a été accompli et on peut dire que l'Afrique est le pays qui a dans la sphère tropicale la plus grande proportion de forêts certifiées FSC, devant le Brésil et l'Asie du Sud Est, l'Afrique est un vrai leader. Mais cela ne suffisait pas, c'est-à-dire que mieux gérer c'était nécessaire mais il faut maintenant grimper en valeur ajoutée, améliorer l'industrialisation des entreprises, faire en sorte que nous fabriquions des produits de plus forte valeur ajoutée et que nous développions les marchés locaux et c'était donc le sujet de ces ateliers. Alors nous avons identifié un certain nombre de blocages qu'il faut surmonter et c'est un débat que nous sommes en train d'ouvrir avec toutes les parties prenantes de la forêt de tous les pays du Bassin du Congo, les administrations, le secteur privé, etc. C'est un débat qui va prendre du temps, mais je pense qu'on peut trouver des solutions, on peut certainement sortir de cet espèce de dichotomie où vous avez d'un côté un secteur forestier détenu par les intérêts souvent étrangers avec de grandes concessions, et un autre secteur artisanal à la limite de l'illégal et informel, qui vitote et qui a bien du mal à approvisionner le

marché local. Il faut arriver à faire en sorte que cette dichotomie cesse, d'abord pour trouver des sources d'approvisionnement en bois de ces artisans, les concessions doivent pouvoir approvisionner le secteur local, ensuite améliorer les rendements et je crois que les artisans arrivent certainement à tirer partie d'un certain nombre de rebus de bonne qualité, dont on peut retirer une table, une chaise, et ça serait avantageux pour la forêt, pour les rendements à tout point de vue. Egalement, on peut dire que les meilleures pratiques de gestion dans la technologie du bois pourraient se transmettre d'un secteur à l'autre. Je pense qu'il y a vraiment à travailler pour faire que les deux secteurs coopèrent, mais ne s'ignorent pas un petit peu comme aujourd'hui.

Afrique Environnement Plus: Aujourd'hui à Racewood, on parle de « zoom sur les maisons en bois », on semble sentir une nouvelle dynamique à vouloir promouvoir les constructions en bois, et d'un autre côté, on a un débat international qui vise plutôt à mettre en place des nouveaux processus tels que la REDD qui vise à réduire la déforestation. Comment percevez-vous toute cette confusion ?

Hervé Bourguignon : Je pense que c'est très complé- mentaire, toutes les stratégies REDD que les pays mettent en place consistent d'abord à mettre en place une gouvernance, faire le tour des stakeholders, imaginer les efforts qu'il faudra faire pour limiter les effets des gaz à effet de serre, mais la base c'est la gouvernance forestière, c'est-à-dire faire en sorte qu'une grosse source d'émission des gaz à effet de serre que sont la déforestation, que tout cela cesse. Aujourd'hui, il faut bien avouer que dans la structure telle qu'elle est dans les pays du bassin du Congo en général, vous avez ce secteur de l'exportation qui est légal qui travaille

dans des concessions généralement bien gérées, mais il faut que le marché local trouve son compte. Alors l'idée du gouvernement du Congo c'est d'essayer de faire en sorte que par le biais de commandes publiques, on buste un secteur qui serait celui des maisons en bois, pour que les artisans et les grandes concessions trouvent un marché sur lequel coopérer et développer leur production d'une manière commune.

Afrique Environnement Plus: Au sein de la sous région telle que le Gabon, on vient d'interdire l'exportation du bois non transformé, comment pensez-vous que les opérateurs du secteur du bois pourront trouver leur compte par rapport aux engagements financiers propres à leurs investissements suite à cette nouvelle interdiction ?

Hervé Bourguignon: Je pense qu'il faut aller au-delà de ce qu'elle paraît, dans un premier temps, cette décision a été fatale aux entreprises qui reposaient sur l'exportation des grumes pour leur trésorerie, et c'est sûr qu'aujourd'hui, il y en a qui sont très mal à cause de cette mesure. Je pense que le président Mbongo avait en vue une amélioration très brutale des conditions dans lesquelles on opère dans le secteur de la forêt, il a voulu absolument établir la légalité à tous les niveaux, et il l'a fait d'une façon très tranchée. Dans un premier temps, ça va créer des confusions et surtout des pertes, il y a un certain nombre d'opérateurs qui ne souhaitent pas investir qui devront partir ; à moyen terme, les entreprises retrouveront rapidement une rentabilité, le risque à long terme c'est une surproduction de scieries par rapport aux réserves de la forêt, c'est toujours ce qui s'est passé, c'est pour cela qu'à un moment donné, il va falloir moduler pour que ce ne soit pas aussi tranché.

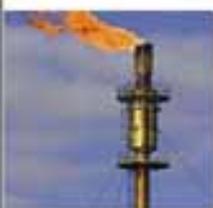
Propos recueillis par

Raoul SIEMENI

M. Hervé Bourguignon,

Président sortant de l'IFIA (Association
Interafricaine des industries forestières)





H.S.E.

SANTE - SECURITE - SURETE - ENVIRONNEMENT

EQUIPEMENT - FORMATION - CONSEIL

AUX SOCIETES ...

PETROLIERES, MINIERES ET FORESTIERES



**AMBULANCE
ADAPTEE EN 4X4**



**CLINIQUE
MODULAIRE**



**HELICOPTERE
MEDICALISE**



CONTACTEZ-NOUS ...

FMG-Congo SARL

 B.P. 2633 Brazzaville
République du Congo

 +242-05 055 10 83
+242-05 594 09 77

URL: www.fmg.com.ly / Email: info@fmg-congo.com



PARTENAIRE TECHNIQUE



OEL-APIX Consulting

Racewood 2011 :

NO COMMENT...



Interview

Professeur Jean KOULIDIATI, Ministre de l'environnement et du développement durable du Burkina Faso

Du 3 au 8 novembre 2011, s'est tenu la régionale Africaine de la convention Ramsar sur les zones humides à Ouagadougou au Burkina Faso, c'est à l'issue de cette rencontre que le professeur Jean KOULIDIATI, ministre de l'environnement et du développement durable du Burkina Faso, s'est livré au micro d'Afrique Environnement Plus, pour nous parler des sites Ramsar, et nous présenter par la même occasion la politique environnementale dans son pays.



Afrique environnement plus : Quelles sont les priorités du gouvernement en matière de politique environnementale au Burkina ?

Jean KOULIDIATI : Depuis quelques temps, nous avons entrepris la relecture du code de l'environnement pour pouvoir justement introduire cette notion de développement durable dans le nouveau code, introduire la notion du "pollueur payeur" en lieu et place du "payeur aidé" qui était notre façon de voir il y a quelques dizaines années, et puis

introduire la notion de "préleveur payeur" et d'autres notions qui ne sont pas à la mode mais qui sont particulièrement utiles pour pouvoir intégrer ces pratiques là et faire en sorte que le développement durable se vive au quotidien chez nous. Plus concrètement en matière d'environnement, nous devons déjà

gérer la faune et la flore, les espèces protégées comme les crocodiles, les éléphants et bien d'autres espèces comme les oiseaux migrateurs. Nous devons stabiliser les berges des différents cours d'eau de notre pays, et faire en sorte que le péril plastique diminue sinon soit estompé, et faire le passage modal, c'est-à-dire, d'ici le moyen terme, 25% de la population puisse laisser sa mobylette pour pouvoir utiliser les transports en commun ; et faire en sorte le site de production d'énergie photovoltaïque puisse alimenter les populations plutôt que d'utiliser les centrales thermiques. C'est en gros notre vision qui est d'abord environnementale mais globalement, elle est développement durable, et nous sommes en train d'élaborer la loi sur le développement durable pour faire en sorte qu'il soit pris en compte dans toutes les politiques de notre pays, toutes les stratégies y compris les politiques de financement, tous les accords de financement doivent avoir pour but ultime le développement durable.

Afrique environnement plus : C'est dire que dans chaque ministère, il y aura un pôle réservé au développement durable et à l'environnement ?

Jean KOULIDIATI : Effectivement, j'ai envoyé à tous mes collègues du gouvernement une lettre leur demandant de mettre en place des cellules environnementales dans leurs ministères et tous

les projets de loi, tous les décrets d'application de ces lois doivent passer par ces cellules là pour permettre de vérifier que la variable environnementale a été prise en compte avant de pouvoir les passer au conseil des ministres puis à l'Assemblée Nationale.

Afrique environnement plus : Le Burkina Faso vient d'accueillir la réunion régionale Ramsar, quel état faites-vous des sites Ramsar dans votre pays ?

Jean KOULIDIATI : Dans mon pays, nous avons quinze sites qui ont été répertoriés site Ramsar et au-delà de ces quinze sites, nous avons des dizaines d'autres et actuellement les statistiques me donnent une quarantaine d'autres qui méritent d'être des sites Ramsar compte tenu de leur positionnement, et aussi des exigences Ramsar. Mais étant un pays sahélien, nous avons beaucoup de bas fonds et ces derniers sont autant de zones humides, tout le Sud Est et tout l'Est de notre pays peuvent être considéré comme des zones humides.

Afrique environnement plus : Quelle est la participation des populations dans l'aménagement de ces sites quand on sait que la majorité des sites Ramsar en Afrique sont menacés par la pollution et la sécheresse ?

Jean KOULIDIATI : Au Burkina Faso, nous avons la tradition des méthodes participatives, nous associons les groupements villageois et surtout les groupements de femmes, parce que quand les femmes s'engagent elles tiennent parole, donc, c'est pour dire que tous ces sites là que nous avons répertoriés et que nous avons décidé de protéger le sont par l'intermédiaire des populations locales, car elles savent qu'elles peuvent en tirer bénéfice, qu'elles peuvent y pêcher, cultiver, vivre en harmonie entre elles, notamment les éleveurs et les cultivateurs, les agri-



Vue des participants à la convention Ramsar de Ouagadougou



culteurs et les pêcheurs et chacun peut tirer le bénéfice qui est le sien sans entamer le bénéfice du voisin. Les populations refusent même aux entreprises de venir prélever de l'eau, elles veulent conserver leurs zones humides parce que c'est par centaines de milliers que les oiseaux migrateurs viennent là chaque année, et c'est une richesse, ça appellent les touristes, et ça amène les ressources.

Afrique environnement plus: L'impact du changement climatique se fait ressentir en Afrique et particulièrement dans la corne de l'Afrique. Peut-on dire que les effets du changement climatique se font déjà ressentir au Burkina Faso ?

Jean KOULIDIATI : Il y a dix ou quinze ans, lorsque je partais vers l'Est du Burkina, je me souviens qu'il fallait parfois s'arrêter pour laisser passer les troupeaux de bœufs, d'éléphants et autres, mais aujourd'hui, il n'y a plus rien car la forêt est détruite, l'environnement est devenu malsain, et les choses ont changé. D'aucuns pouvaient penser que le problème de changement climatique n'avait pour but que d'ameuter les bailleurs

de fonds pour des réalisations, tout en oubliant que lorsque les bailleurs de fonds financent, c'est parce qu'ils ont conscience que l'environnement n'a pas de frontière et que l'augmentation moyenne de la température de notre planète n'a pas de limite. Donc, nous ressentons naturellement les effets du changement climatique, tantôt c'est la sécheresse, tantôt ce sont des pluies diluviennes, et dès lors, le Burkina Faso a mis en place un programme d'adaptation avec justement la collaboration des populations et des communes à la base.

Afrique environnement plus: Durban c'est pour bientôt. Selon vous que doit faire l'Afrique pour être plus écoutée ?

Jean KOULIDIATI : Je pense que le Burkina Faso a une position, cette position est d'abord un problème de gouvernance, la gouvernance signifie que l'Afrique ne doit aller à Durban comme à Copenhague en rang dispersé, elle doit s'organiser pour avoir un point de vue commun, elle doit désigner un représentant dans chacune des sections de travail, elle doit trouver un porte-parole, d'où la

nécessité de se réunir pour décider ensemble de ce que nous avons comme vision pour les étapes à venir, et ne vous inquiétez pas les africains s'organisent. Il y a eu une réunion partielle à Ouagadougou, la réunion du conseil des ministres africains de l'environnement à Bamako et il y en aura aussi à Alger avant Durban. Donc, je pense que cette fois-ci les africains ont pris conscience que l'Afrique ne peut être forte qu'en s'organisant pour avoir un même point de vue. Par rapport au point de vue, il y a en réalité deux aujourd'hui, il y en a ceux (les pays développés) qui souhaitent qu'on arrête tout de suite ce qu'on décidé à Rio et qu'on mette en place un nouveau pacte, peut être que cela pourrait faire en sorte que les pays non signataires de Rio puissent enfin s'associer, et d'autres bien entendu pensent qu'il faut prolonger pour pouvoir mettre beaucoup plus de mécanismes contraignants pour que les contributeurs puissent contribuer à hauteur de leurs moyens afin que notre planète puisse mieux vivre et c'est aussi la position de l'Afrique.

Propos recueillis par Raoul SIEMENI

**Ne braconez pas !
N'achetez pas !
Ne vendez pas !
Ne laissez pas
transiter tout
produits illicites
issus d'une faune
protégée par la
Convention CITES!**



**Respectez et faites
respecter votre
faune et votre flore
pour les générations
actuelles et futures**



AFRIQUE

ECOSYSTEME ET BIODIVERSITE:

Plus qu'une menace de destruction, une mort à petit feu



La question de la biodiversité est au cœur des enjeux internationaux depuis quelques années, nul doute que les lenteurs affichées par la communauté internationale en vue de résoudre la question suscitent bien le désespoir. Il est devenu plus qu'urgent de prendre des mesures, face à la destruction progressive de la biodiversité et de l'ensemble du processus évolutif, des éléments interdépendants qui la sous-tendent (écosystèmes, activité humaine au sens large du terme, bouleversement climatique,...)

Le tableau des mesures décisionnelles actuel, n'annonce rien de bien significatif, lesquelles mesures demeurent pour le moins virtuelles et théoriques.

Que faut-il faire, au regard de ce qui fût et / ou continue d'être considéré comme de laconiques signes avant précurseurs, bien qu'il s'agisse tout de même de réalités physiquement vécues sur l'ensemble de la planète ?

Quelles sont les véritables raisons qui poussent les grandes puissances du monde, en majorité responsables de ce périllement écologique, à lésiner sur les moyens à mettre en œuvre, en vue d'un sauvetage planétaire ; des moyens concretisables ?

Toujours est-il que les plus vulnérables victimes de cette imminente catastrophe, les pays pauvres pourront-ils mettre en application toutes les exigences drastiques qu'on leur impose, et **lesquelles sont liées à la conservation et préservation des ressources ?** Des méthodes d'utilisation des ressources naturelles autarciques et incomprises par les légitimes tributaires de ces mêmes richesses.

Autant de questions auxquelles, il faudra tôt ou tard répondre – plus qu'une urgence la question relève aujourd'hui de la vie ou de la mort planétaire.

Certes, l'activité de l'homme n'est pas responsable de la "5ème extinction", qui a frappé la terre, il y a des dizaines de millions d'années, rayant de la carte biologique de nombreuses espèces, dont celles très connues pour continuer de susciter la curiosité de milliers de chercheurs, les dinosaures. Cependant depuis l'avènement du siècle des lumières, l'homme est responsable de la disparition et diminution de plusieurs espèces (végétales et animales), quelques peuples sont en voie de disparition également (aborigènes, les bushmen, les amérindiens, les pygmées), la liste est longue. **Où faut-il rechercher la cause de ce désastre ?**

La surexploitation des ressources naturelles que de nombreux néolibéraux, jugent inconséquente, expliquerait-elle à elle seule cette débâcle ? Il faut cependant insister sur le fait que, l'usage qu'on en fait de celles-ci (ressources), excède de loin, les besoins réels, fussent-ils

alimentaires, esthétiques ou de tout autres agréments. Le prétexte de développement un argument constant. Mais à quoi servirait un développement dont la répartition inéquitable, ne profite guère à une frange des générations actuelles, et par ailleurs, hypothèque à coup sûr, la survie des générations futures ?

Les exploitations à tout bout de champ traduites par les diverses activités humaines, dont certaines n'ont pas de liens, convergent toutefois vers les mêmes conséquences planétaires, qui font les scoops médiatiques actuels.

Parmi ces activités, on peut énumérer l'exploitation anarchique des forêts, qui sévit dans de nombreux pays du monde, de l'Amazonie en passant par le Bornéo Mékong jusqu'à l'Afrique, même si ce continent est le moins déforesté. A cette activité s'ajoute le braconnage, qui a largement supplanté la chasse traditionnelle de survie, facteur de régénération des espèces fauniques, un massacre facilité par la destruction des habitats, du cadre écologique – l'exploitation non régulée de la forêt est l'une des causes



des ravages et dont le foyer sain est jusqu'alors introuvable. La découverte dans les abysses océaniques il y a quelques mois inquiète.

Autres retombées néfastes de la surexploitation serait le spectre d'une soif planétaire avec des sécheresses consécutives et un surpompage continu des nappes aquifères

souterraines ou de surface ; dès lors, il est à se demander, sur ce que nous réserve le futur terrien ? Plusieurs régions du globe sont confrontées à des problèmes d'accès à l'eau, certaines populations, (Touaregs), ne peuvent consommer plus de 3 litres par jour, dans un environnement parfois sec et chaud ; quant on sait que le besoin minimal d'un individu par jour est de 50 litres. Cette unique denrée, de laquelle on ne peut évidemment pas s'en passer, se profile telle la future cause d'un probable conflit mondial, quand bien même cela est traduit par de nombreux conflits actuels (politique, juridique ou armés). En effet, parmi les

plus célèbres crises actuelles liées à l'eau, il y a celle du proche orient entre Israël et les voisins arabes, dont l'une

des causes principales au-delà de la question de l'occupation est celle du contrôle des eaux du fleuve du Jourdain. Depuis les années 40, l'Inde contrôle le débit du Gange, en octroyant un quota minime à un voisin faible

le Bangladesh, que cette même Inde a créé, à l'issue d'une longue guerre avec le Pakistan. Le Mexique et les USA, qui se partagent le fleuve Nevada, il y a là également une discrimination dans les quotas d'utilisation, bien que là, l'idée d'un conflit armé est écartée pour le moment. Le Sénégal et la Mauritanie connurent un conflit, sur le fleuve qu'ils se partagent avec le Mali, les choses sont rentrées certes dans l'ordre, mais il s'agit là d'une ressource commune, qui pourra à l'avenir faire l'objet d'autres litiges. A cela s'ajoute la question des zones maritimes convoitées par de nombreux pays et dont la délimitation frontalière

est parfois traduite par des imprécisions. Des zones de plus souvent pourvues de ressources minières (gaz, pétrole...) qui sont la cause de diverses catastrophes écologiques, (l'accident de la plate forme de BP, en Floride) en est un exemple illustrant. Durant lequel certaines ressources halieutiques ont considérablement diminuées. La surpêche a affecté les stocks mondiaux de poissons, ce qui a bouleversé l'ensemble de la chaîne alimentaire des écosystèmes marins ; (Mauritanie, Guinée Bissau, Sénégal, ...) pour l'Afrique de l'Ouest, réduisant ainsi les populations impliquées et vivant de l'activité, à la misère.

Toute cette série d'activités associées à celles des industries émettrices de gaz à effet de serre, soit près de 6 milliards de tonnes de CO_2 /an, rien que pour les industries du nord, des émissions qui sont la cause de 2 millions de décès chaque année, dont la grande partie des victimes sont localisées en Inde et en Chine. C'est là que le réchauffement climatique trouve toute son explication. Il est à préciser, qu'en dépit des véracités scientifiques établies, les controverses de certains climato-sceptiques continuent de fuser ici et là. Des polémiques infondées entretenues parfois, par des personnalités mondialement connues, parmi lesquelles, on peut citer monsieur Claude Allègre, ancien ministre français aux compétences scientifiques inconnues Rick PERRY gouverneur du Texas ou le philosophe Pascal BRUCKNER. A qui véritablement profite cette remise en question des divers rapports scientifiquement étayés, tel celui des plus crédibles, du GIEC (le Groupe Onusien pour l'Évolution du Climat) ? Une chose demeure sûre, vu le point culminant de la question, la place n'est plus à la polémique vide, les décideurs et la communauté internationale, se doivent d'évoluer sur la question environnementale au plan mondial.

la place n'est plus à la polémique vide, les décideurs et la communauté internationale, se doivent d'évoluer sur la question environnementale au plan mondial.

majeures du braconnage et de la disparition des espèces (toutes espèces confondues). Conséquences finales, diminution de la séquestration carbone, donc pic élevé de pollution globale, disparition d'une absorption carbone redevable aux forêts, fragilisation de l'aspect géologique du sol, avec inondations excessives, glissement et appauvrissement des terres. Plus loin, une possible résurgence d'un type de virus jusque-là enfouis dans les "sarcophages" sédimentaires et inconnus, risquant de défier la médecine, au même titre que le mystérieux virus Ebola, qui continue de faire



L'AFRIQUE DE PLUS EN PLUS VULNERABLE



Le continent africain est à lui seul, un indice révélateur, du seuil quasi alarmant, de cette planète en phase terminale. Avec une corne de l'Afrique frappée par une persistante sécheresse, semant le trouble et la désolation, dus à une famine sans précédent et un nombre effroyable de perte en vies humaines, touchant pour l'essentiel, les femmes, les enfants et les vieillards. Le spectre de l'insécurité alimentaire menace actuellement de nombreux pays du sahel, alerte à été lancé, à l'issues d'une rencontre des pays concernés, le 4 octobre dernier à Nouakchott. Et comme si cela ne suffisait pas la présence calamiteuse de groupuscules armés infestant les régions violent, raquettes et tirent à bout portant sur des populations en errance, d'une frontière à l'autre, à la recherche d'un refuge. Une situation intenable qui frappe plusieurs pays frontaliers, dans cette partie de l'Est de l'Afrique. Cette hécatombe qui touche la corne de l'Afrique est aujourd'hui complexifiée, par cette guerre des plus sanglantes que le continent ait connue. Il faut avec insistance, rappeler qu'elle a longtemps été précédée par une sécheresse des décennies auparavant, qui a fragilisé ainsi tout ce qui constituait la structure aussi bien socioéconomique que celle des états en place.

Les signes étaient bien visibles, mais qu'a-t-on tenté de faire pour stopper ce qui à l'époque n'était qu'une relative menace ? La réponse se trouve dans l'actuel contexte.

Cette calamité humanitaire qui tenaille, la Somalie et à certains niveaux le Kenya, l'Ethiopie, l'Ouganda et les deux Soudans, nécessite une réponse d'urgence écologique, écarter les solutions à la durée d'un feu de paille et mettre en marche un mécanisme sécurisant et durable, censé garantir un réel développement dans le long terme, en tenant compte de toutes les potentialités humaines et économiques qui existent dans la sous région. Rétablir la jonction entre les différents angles du triangle population-environnement et développement, des facteurs inextricablement interdépendants.

L'Afrique de l'ouest, en dépit des efforts acharnés que mènent les pays de cette



zone, connaît également des répercussions issues de ce changement climatique, duquel nul endroit géographique n'échappe. Au-delà de la sécheresse qui fait échec au développement agricole est décime les cheptels, seules ressources de survie pour des millions d'éleveurs, les forçant à une transhumance aux multiples incertitudes et de laquelle résultent souvent les conflits entre agriculteurs et/ou d'autres communautés rivales. La partie occidentale du continent connaît par endroits de véritables tensions, sources d'insécurité permanente ; une situation qui va en s'aggravant avec la dissémination tous azimuts d'armes en provenance de la Lybie, sur lesquels des groupes islamistes et de nombreux pirates du désert ont fait main basse. Au défi du développement s'ajoute celui sécuritaire, les dirigeants restent confrontés à une crise visiblement insolvable, du moins pour le

moment, et au regard de l'insuffisance des capacités dont ils disposent pour juguler les divers problèmes de l'heure. Pour les pays concernés, la Mauritanie, le Mali, le Niger, l'Algérie, il sera difficile de gérer la question des ressources en même temps que celle des

affaires du terrorisme – quelle solution ?

Les autres voisins n'en sont pas également au bout de leur peine. Le Nigeria, après avoir ouvert la voie à de grandes firmes pétrolières, vers une activité des plus polluantes, détruisant sans état d'âme, des écosystèmes aquatiques et terrestres entiers, avec des dégâts considérables sur la santé des populations riveraines dépendant pour leur survie de ces écosystèmes.

Le pays connaît une dramatique émergence de nouvelles formes de terrorisme, sur fond de conflits religieux et/ou communautaires ; un drame écologique ou politique ne vient jamais seul, l'un entraîne toujours l'autre dans son sillage, cela s'ajoute les raft des bateaux, une situation qui touche le Bénin voisin.

Le Maroc un peu plus au Nord ouest connaît une pollution de l'une de ses rivières, la Moulouya, laquelle pollution est causée par une



industrie sucrière, entraînant la mort de milliers de poissons sur de nombreux kilomètres.

La Mauritanie, positionnée parmi les pays du globe aux côtes les plus poissonneuses, s'est jetée aveuglément sur la promesse mirobolante, d'une nappe pétrolière plus proche d'un



mirage dans le désert, que d'une oasis morte – En tout cas, s'il ne s'est pas agi d'une coquille vide, aucune retombée économique, n'a semble-t-il été ressentie par une population qui s'était hâtivement lécher les babines – Pire ! La conséquence écologique, ne s'est pas faite attendre – En plus de la destruction de la biodiversité,

par la pollution de l'environnement marin, la plate-forme sise en off-shore a perturbé le cycle migratoire annuel des millions de poissons pour l'essentiel des mullets appréciés pour leurs œufs, et des dauphins qui se nourrissent de ces mêmes mullets pendant toute cette migration, laquelle aboutit à quelques centaines de kilomètres au nord, précisément vers le Banc d'arguin, une niche écologique, qui se caractérise par un fin bras de mer épousant le désert, un patrimoine commun de l'humanité, et qui sert de cadre saisonniers pour de nombreuses populations ornithologiques à la recherche d'un endroit plus clément et favorable à la nidification. Cet écosystème qui a connu les décennies passées, l'unique mode de pêche collective entre le dauphin et l'homme,

chaque pays est empêtré dans ses problèmes environnementaux, susceptibles de s'aggraver à l'avenir.

a vu ses environs et leurs écosystèmes envahis dans les années 90, par un mode destructeur de pêche avec le filet à revers, pourtant interdit. Tout l'écosystème a été raclé, le cycle bouleversé, ce qui a entraîné à la fin des années 90, la mort de quelques dizaines de dauphins relativement jeunes, les populations riveraines ont vu, quant à elle, leur niveau de vie baisser et elles tentent aujourd'hui de s'en remettre – mais pourront-elles résister face à de gros potentats, qui continuent à noyer dans la corruption, toute activité de préservation et de conservation ? Le danger qui point à l'horizon est de plus en plus menaçant. Tout éventuel accident sur cette plate-forme pétrolière maudite risquerait d'engendrer la disparition de plusieurs sites naturels, aussi bien celui du Banc d'arguin,

que ceux de la région frontalière avec saint louis du Sénégal, tel le parc de Diawling et bien d'autres.

Le Sénégal justement, dispose quant à lui d'une riche région forestière, aux considérables potentialités écotouristiques et naturelles, en l'occurrence la Casamance, cependant la guerrilla menée par les indépendantistes casamançais, hypothèque le développement d'un écotourisme élargi. Cette région est également un véritable grenier agricole et renfermerait dans ses sous sols, d'importants gisements de gaz et pétrole, serait-ce là,

tentielles, de la remontée des eaux océaniques. La Guinée pays au riche sous sol, dont les minerais tant convoités, est en passe d'accueillir les plus grands prédateurs industriels qui mettront à mal, toutes ces richesses avec les dégâts écologiques collatéraux. La Côte d'Ivoire voit sa faune et sa flore disparaître peu à peu dans la région frontalière avec le Libéria, où sévissent encore des poches d'insécurité dues aux séquelles du conflit récent.

Le Ghana voisin, même si des efforts notoires sur le plan environnemental ont été

Le Benin, le Togo, le Niger, chaque pays est empêtré dans ses problèmes environnementaux, susceptibles de s'aggraver à l'avenir. Toutefois, les institutions (CILLS) au développement durable, dans la sous région shé-

L'industrialisation relativement des plus visibles, de ce pays membre des pays du bassin du Congo, doit s'accompagner de mesures de recyclage et de retraitement de déchets ; certes des efforts en ce sens sont



les véritables raisons de cette crise insécuritaire ?

La Guinée Bissau, connaît à son tour un pillage systématique de ses ressources halieutiques, plusieurs bateaux opèrent avec des licences de pêche aux conditions obscures, à cela s'ajoute les faibles moyens de surveillance côtières dont dispose le pays. La Gambie, pays enclavé dans le Sénégal risque de se retrouver dans la liste des victimes po-

effectués, il subsiste plusieurs sites de recyclages de déchets solides à ciel ouvert et ne répondant à aucune disposition environnementale, un secteur informel qui fait travailler des enfants et des femmes. L'incinération sur les lieux dont la fumée a enveloppé toute l'atmosphère urbaine, représente de sérieux problèmes sanitaires, dus à la fumée issue de produits chimiques constituant les matériaux brûlés.



lienne, tentent à travers les différents acteurs de juguler toutes ces difficultés, mais face à des enjeux multiples qui impliquent toute politique environnementale, le chemin semble semé d'embûches.

L'Afrique centrale également présente un tableau pas des plus rassurants, le rôle planétaire joué par le bassin du Congo, le second après celui de l'Amazonie reflète toute l'urgence de

entrepris, mais ils sont encore à l'état embryonnaire et disparates. On peut citer, le combat mené par l'entreprise Hysacam, par la mise en place d'une centrale de captage de biogaz, sise au quartier Nkolfoulou à Yaoundé inauguré en 2011, par monsieur Pierre Hele, ministre camerounais de l'environnement et de la protection de la nature. Au-delà de la politique conjointe qui lie ce pays à ses autres pairs de la Comifac (commission des ministres des forêts de l'Afrique centrale), à savoir la gestion du bassin par une politique dite "plan de convergence", le Cameroun grâce à des ONG locales, a entrepris des mesures en vue de protéger ses écosystèmes aquatiques, parmi ces mesures la lutte contre les plantes envahissantes, telles la Jacinthe d'eau, nuisible pour la faune et la flore aquatique. Cependant, le braconnage reste l'un des défis majeurs auquel le pays est confronté, et ce en dépit de la mise en place d'organes locaux appuyés par des partenaires internationaux.



la question ; sa disparition signifierait l'amputation de la planète de l'un de ses deux poumons, avec des conséquences imprévisibles.

Le Cameroun qui se détermine pour en venir à bout des questions liées à la collecte des déchets sources de pollution urbaine et cause de certaines pathologies persistantes (choléra).

Le Congo Brazzaville, voit son port fluvial dans la capitale s'ensabler progressivement, causant de sérieux désagrément quant à l'activité, le risque qui s'annonce serait l'imminence d'une paralysie complète du fonctionnement

de ce pôle d'importance économique pour des millions d'individus, en plus de l'impact écologique incalculable. Le Beach de Brazzaville assure l'un des trafics des plus denses d'Afrique, entre les deux capitales les plus proches au monde Kinshasa et Brazzaville, il est utilisé quotidiennement directement ou indirectement par des millions de personnes des deux rives. Des mesures, sont d'ores et déjà prises, par les autorités en place mais elles sont jugées de temporaires et/

ou d'insuffisantes par certains. Les experts préconisent des solutions sur fond de controverses et de divergences. Les météorologistes évoquent comme cause de cet ensablement, la baisse de la pluviométrie observée ces dernières décennies, quant à d'autres spécialistes de barrages, parlent de dragages et de la mise en place de micro barrages ???

Notons que cette baisse du niveau des fleuves, ne touche pas que la région de

venus le seul moyen de locomotion, pour éviter les zones ensablées. Autres écosystèmes aquatiques en danger, dans la capitale Brazzaville, les rapides du Djoué, au Sud de Brazzaville, qui est l'un des quatre sites Ramsar du pays et premier site Ramsar urbain au monde, dans lequel sont parfois déversés des déchets ménagers, par des habitants irresponsables et que certains chauffeurs de gros camions ont choisi pour faire le vidange hebdomadaire de leurs véhicules. A

l'intérieur du pays, certains affluents sont infestés par une plante envahissante, dénommée localement Congo ya sika. Cette Jacinthe d'eau introduite dans les années 1940, par

des colons, comme plante exotique fait des ravages, du fait qu'elle détruit systématiquement les écosystèmes aquatiques, avec une répercussion, non seulement sur la biodiversité, mais également sur les populations et sur la navigabilité, par l'obstruction des voies. Il faut cependant noter que les autorités ont engagés des

Le Congo Brazzaville, voit son port fluvial dans la capitale s'ensabler progressivement, causant de sérieux désagrément...



envahies. Mais une question reste posée, quels seraient les conséquences à long terme, d'une telle entreprise ? Une fois cette ressource alimentaire épuisée, on risque de se retrouver face à la prédation de nouvelles plantes, pouvant être utiles, par ces mêmes insectes qui visiblement s'adaptent bien diététiquement. On se rappelle de l'introduction de la "perche du Nil", (un poisson vorace) dans le Lac Victoria, en vue de repeupler sa faune, une imprudente idée, qui allait entraîner la disparition des toutes les espèces de poissons autochtones, n'ayant pu résister à l'invasion de ce gros concurrent. Pire ! L'appauvrissement du lac devenu effectif, cela a fait naître un phénomène de cannibalisme au sein même de l'espèce (perche du Nil), qui était restée maître des lieux. C'est dire que toute bio manipulation comporte des risques parfois imprévisibles, et qui ne se déclenchent que sur le long terme. Le Cameroun, voisin qui connaît un type d'invasion similaire, a préféré recycler cette encombrante Jacinthe, à des fins de papiers, une initiative conduite par une ONG de la place, même si ces papiers sont encore de médiocre qualité, l'espoir de les améliorer subsiste.

La République démocratique du Congo, se remarque par d'innombrables efforts dont le mérite revient notamment aux ONG locales et aux institutions d'appui,

c'est ainsi qu'on voit émerger, la réalisation d'ambitieux projets de conservation obéissant aux critères du programme onusien (REDD+) et dont les retombées financières se font déjà sentir, mais également sur le plan urbain, la naissance de complexes de retraitement et de recyclage de déchets ménagers, avec l'implantation des centrales de biogaz (puits carbone), assurant le retraitement de 8 tonnes de déchets ménagers par jour. Certes, cela demeure insignifiant dans une ville qui abrite plus de 10 millions d'âmes, mais il est à encourager.

Mais, il faut signaler qu'au regard de la densité géographique du pays (RDC), la plus grande d'Afrique, tous ces efforts ressemblent à une goutte d'eau dans un océan, beaucoup reste à faire et les défis sont de taille. En effet,, le pays dispose d'un très grand massif forestier inaccessible par certains endroits, d'où les difficultés liées à toute politique de conservation et de lutte contre le braconnage et autres crimes écologiques, la situation post conflictuelle du pays qui fait peser une menace de balkanisation du pays, les convoitises que suscitent ses riches minerais, pillés en toute quiétude et l'absence d'infrastructures routières causant l'enclavement de nombreuses régions rendent quasiment impossibles toutes initiatives écologiques, dans ce vaste pays. Un pays qui dispose du



Port de Brazza (beach)

Brazzaville, on observe un phénomène similaire dans l'extrême nord du pays à Impfondo, où la navigabilité devient un véritable calvaire, entraînant la spéculation sur le commerce du carburant destiné aux hors-bords, de-

méthodes de lutte dites bio, avec l'introduction d'insectes prédateurs (charançons), dont les spécimens ont été apportés depuis l'Afrique du Sud, avec des résultats qui s'annoncent probant, depuis leur lâchage dans les zones

tiers des eaux douces de la planète et plongé dans une surexploitation anarchique et presque institutionnalisée au plan mondial.

L'Angola, pays riche, mais qui a connu plusieurs décennies de guerres sanglantes, la colonisation à laquelle une guerre civile a emboîté le pas, auxquelles il faut ajouter le pillage continu des ressources naturelles ; les séquelles qui ont laissé un terrain miné dans cette région, une dissémination des armes sources de l'insécurité permanente. Cette situation ne favorise guère la réussite d'une politique environnementale en marche.

Le Tchad, un pays qui avait jadis le privilège de posséder un lac appelé "Océan du désert", connaît aujourd'hui la pire des catastrophes écologiques, que le continent ait connu. Ce lac jadis riche en poissons, considéré tel le "grenier du désert", connaît un drastique processus de rétrécissement face à ce qui ressemble à une impuissance de la communauté internationale. Une richesse qui a longtemps assuré la survie ou tout au plus la subsistance de nombreuses générations de pêcheurs et

retombées dramatiques sur l'ensemble de la chaîne active, qui dépendait de celui-ci. Conséquences, diminution du cheptel, appauvrissement total de la faune aquatique, terrestre et les populations ornithologiques, naissance des conflits d'intérêts intercommunautaires autour des dernières miettes restantes de ces ressources, et enfin l'exode rural vers Ndjamena la capitale, déjà plongée dans ses persistantes difficultés socio politiques. Avec l'arrivée des déplacés de guerre venant de Lybie, les choses risquent de s'aggraver. Les seules solutions qui ne relèvent d'ailleurs que du long terme, entreprises par les autorités, visent à lutter contre la désertification, par l'élaboration d'un vaste et ambitieux programme de reboisement. Des dizaines de milliers de milliers d'arbres sont plantés chaque année depuis 1972.

Il faut noter que le Tchad et son voisin le Niger, demeurent les victimes les plus touchées par le réchauffement climatique. Une situation planétaire que réfutent certains climato-sceptiques, lesquels sont de plus en plus désavoués par la fragilité de leurs hypothèses, de plus en

l'eau AMCOW en sigle, qui a pour sa part mobilisé l'attention internationale. De nombreux experts préconisent des solutions qui ne relèvent jusque-là que de la théorie, sinon de spéculation à savoir la "Réhydratation" du lac à partir de l'Oubangui Shari, depuis les confins des frontières de la RCA et du Congo Brazzaville. Au-delà du coût financier de l'œuvre (non encore évalué), il faut d'abord qu'il y ait une série d'études d'impact environnemental, sur les risques potentiels, ce qui n'a pas encore vu le jour – Faut-il prendre des risques ? L'idée répétée par de nombreux experts. On peut aujourd'hui affirmer qu'aucune piste concrète de solution n'a vu le jour, en attendant l'afflux des réfugiés écologiques du Lac Tchad continue.

Le Niger et son uranium, qu'exploitent des sociétés internationales (AREVA), sans que l'on ait de rapports crédibles sur les mesures de prévention applicables dans ces sites, si en plus de sa pauvreté et de la sécheresse qui persiste, le pays tombe dans un accident, issu de l'exploitation de ce minerai, connu pour ses dangers, comment le pays et ceux limitrophes, pourront-ils contenir la catastrophe ?

Le Gabon, où une société française a laissé derrière elle des sites (aquatiques et terrestres) pollués, par des déchets hautement toxiques, causant de sérieux impacts sur le plan sanitaire, dont les populations environnantes en sont les premières victimes et par la toxicité des cours d'eau.

Hormis **le Rwanda** qui avance à grand pas vers le rang des rares nations de notre planète, qui prennent à bras-le-corps, toutes les questions liées à la protection de l'environnement, il y aurait à redire sur la quasi-totalité des pays du continent. Les yeux restent rivés sur ce que pourra donner la prochaine conférence de Durban en Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud, quoique les attentes demeurent sceptiques et l'amer expérience de la Cop15 et 16 (Danemark et Mexico) n'est pas prête d'être oubliée. Deux conférences auxquelles bien des décideurs avaient essayé d'accorder une certaine crédibilité, et lesquelles n'ont accouché que de promesses. Un scénario qui risque bien de se répéter aux prochaines rencontres de Durban 2011 et New Delhi 2012.

De Cancun à Nagoya, on s'achemine vers New Delhi 2012

A Nagoya (Japon) en 2010, la question du partage équitable des ressources, tel que préconisé par la "feuille de route" de Bali, a été au cœur des débats, un protocole signé par 153 pays vit le jour, seule avancée notée à l'issue de cette rencontre.

Seulement évoquer la pertinente question des ressources, c'est prendre en compte la complexe problématique liée à la survie des espèces, bref de la biodiversité. Cela ne sera possible que si la ratification du protocole Nagoya devient effective, et laquelle est prévue à l'issue de la prochaine conférence de New Delhi en Inde prévu en 2012. Mais n'est-on pas habitués à assister à l'entrée en vigueur de nombreux protocoles, mais inapplicables dans les faits ? Cette conférence tant attendue devra se focaliser sur l'indissociable lien entre la disparition des écosystèmes et la destruction de la biodiversité. Cette disparition qui entraîne de fait l'extinction des espèces, tend à être souvent remise en cause par les nombreux détracteurs de la sauvegarde planétaire, ceux là mêmes qui vont jusqu'à la noyer la qualifiant de moins significative qu'on ne le prétende tant.

Si la 5ème extinction des espèces (Dinosaures), qu'a connu notre planète, n'est pas due à l'activité humaine, il n'en demeure pas moins que celle considérée



Lac Tchad

d'éleveurs, tant autochtones que ceux venus des autres pays d'Afrique (Sénégal, Cameroun, Niger, Mali, RCA...), un brassage qui a, au fil du siècle permis une harmonie de paix, intercommunautaire. De 25.000km², en un demi siècle, le lac Tchad, se retrouve aujourd'hui à 2.000km² avec toutes les

plus mises à nu par la véracité scientifique des effets et des causes observés sur l'ensemble du globe.

La situation du dessèchement du lac Tchad, a interpellé l'attention de nombreuses institutions, notamment la conférence des ministres africains de



Renforcer la loi faunique par le soutien au développement socio-communautaire

comme la 6ème en cours est bien l'œuvre du plus gros prédateur (l'Homme), depuis le début du boom industriel, il y a plus d'un siècle. L'extinction de certaines espèces à laquelle nous assistons en ce siècle formant une menace actuellement, est comparativement dans l'échelle du temps, beaucoup plus rapide que le processus intervenu sur les dinosaures, qui serait due à un cataclysme, vrai ou faux ? Là n'est pas la question.

La biodiversité demeure, un élément très complexe, du fait qu'elle intègre tout un système qui définit la vie sur terre de l'infiniment petit à l'ensemble de l'activité des hommes, elle dépend de fait, du processus évolutif qui touche les écosystèmes. Pour en revenir à cette extinction supposée ou non, due à l'homme, elle est perceptible, depuis de nombreuses années, même si certaines espèces ont connu un surpeuplement, conséquent à des législations protectrices ou dans certains cas à la disparition de leurs prédateurs, ce qui signifie un désordre dans la chaîne alimentaire.

Evaluer avec une relative précision, l'évolution Taxonomique des espèces, n'est pas une démarche facile ; en effet, si on arrive à recenser sans presque aucune difficulté, les vertébrés et à moindre échelle, celles végétales, il demeure que déter-

miner avec facilité le nombre de mollusque (dont certains inconnus jusque-là) et autres organismes, pose encore de nombreux problèmes. Aussi faut-il préciser, que cette classe biologique joue un rôle prépondérant dans l'équilibre entre l'ensemble

des éléments qui constituent la biodiversité, se présente telle l'ultime solution, mais cela obéit à des décisions en amont et en aval, réduire le cycle de la surexploitation et lutter contre le réchauffement climatique en s'attaquant à toutes ses

causes.

Le sommet de New Delhi doit, s'il y a lieu de son entrée en vigueur, dégager simultanément toutes les solutions allant dans le sens d'une réduction de la surconsommation des ressources. Ce sera peut être, la seule empreinte écologique qui naîtra d'une conférence et apportera les impacts positifs attendus.

- Permettre à la terre de régénérer ses ressources – Avec un volume de consommation terrestre annuel un peu proche de celui que peuvent régénérer ces mêmes ressources ; cela est possible. Il est tout aussi souhaitable que la rencontre de New Delhi, ne soit une énième arène de plus, opposant ceux qui tiennent à la vie sur terre et les "autres", comme toutes les précédentes rencontres qui n'ont abouties nulle part.

Au regard de ce qui précède, il incombe aujourd'hui aux pays africains, de plancher sur des mécanismes appropriés au contexte du continent. Le respect des ressources, par une protection, la viabilité de leur exploitation, la gestion durable, la mise en œuvre de programmes socio économiques basés sur des secteurs productifs – bref, tout ce qui peut avoir trait au développement humain au sens global du terme.

La problématique environnementale relève d'une dynamique planétaire, mais de quelle capacité dispose l'Afrique aux énormes potentialités naturelles et le plus petit pollueur, face à une industrialisation à croissance exponentielle et à l'appétit gargantuesque ? La plus grande machine polluante, depuis la naissance de la terre.

Aujourd'hui, la réduction non seulement des gaz à effet de serre s'impose, mais aussi l'arrêt de nombreuses industries non respectueuses des normes environnementales est indispensable, si l'on veut sauver la planète.

La persistance de cette suractivité, entrainera selon les experts crédibles, un dérèglement climatique incontrôlable et aux conséquences inattendues. L'inquiétude s'agrandit, les dernières observations de l'Antarctique font état de l'élargissement du trou de la couche d'ozone, qui a atteint 5 fois la taille de l'Allemagne. La tendance de déplacement de ce trou est en direction des pays scandinaves.

Elbou Mohamed El Moctar

Les seules solutions qui ne relèvent d'ailleurs que du long terme, entreprises par les autorités, visent à lutter contre la désertification, par l'élaboration d'un vaste et ambitieux programme de reboisement.



Plus d'informations au service de la protection de la faune





Corne de l'Afrique : mise en garde contre une deuxième vague de décès

Dakar, 28 oct (APS) - L'Unicef et ses partenaires ont mis en garde, vendredi, contre une deuxième vague de décès dus à diverses maladies dans la Corne de l'Afrique et qui pourrait être plus mortelle encore que la première.

“Cent jours après que la famine a été déclarée dans des régions du sud de la Somalie, l'Unicef et ses partenaires font l'impossible pour prévenir une deuxième vague de décès dus à diverses maladies, dans un contexte de conflits. Cette deuxième vague pourrait être plus mortelle encore que la première”, selon un communiqué reçu à l'APS.

“Les précipitations actuelles soulageront quelque peu les régions touchées par la sécheresse en Somalie et dans les pays avoisinants, a déclaré M. As Sy, Directeur régional de l'Unicef pour l'Afrique de l'Est et australe. Mais elles entraînent un risque accru d'épidémies et entravent les secours”.

“La recrudescence des combats dans tout le sud de la Somalie rend l'intervention de nos partenaires encore plus difficile alors qu'ils s'efforcent de livrer des fournitures essentielles aux enfants et aux familles”, a-t-il dit, expliquant que ces facteurs risquent d'aggraver la crise humanitaire en Somalie et dans la région.

Selon lui, “l'Unicef va redoubler d'efforts pour toucher les enfants où qu'ils se trouvent et atténuer l'impact d'une situation qui n'arrête pas de se détériorer”. “Nous exhortons nos donateurs à renforcer leur précieux appui”, a-t-il ajouté.

À Mogadiscio, une campagne de vaccination antirougeoleuse bénéficiant du soutien de l'Unicef et de l'OMS a été lancée cette semaine pour 750 000 enfants âgés de six mois à quinze ans, indique le communiqué. Depuis que la famine a été déclarée en juillet, plus d'un million d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole en Somalie.

Les enfants atteints de malnutrition sévère risquent neuf fois plus de mourir d'une maladie infectieuse comme la rougeole, le choléra ou le paludisme que des enfants en bonne santé, signale le texte.



Le nombre de cas de rougeole est monté en flèche cette année – en juillet, lorsque la famine a été déclarée, on a enregistré sept fois plus de décès dus à la rougeole qu'au cours du même mois en 2010.

Depuis que la famine a été déclarée le 20 juillet, des centres bénéficiant de l'appui de l'Unicef ont soigné près de 110 000 enfants souffrant de malnutrition sévère dans toute la région.

Plus de 2,6 millions de personnes ont désormais accès à de l'eau salubre et plus de 1,5 million ont reçu des fournitures et une formation à l'hygiène. Depuis juillet, 8 700 tonnes de fournitures indispensables ont été livrées par air, terre ou mer dans le centre et le sud de la Somalie.

“La riposte de la communauté internationale depuis le début de la catastrophe a été extraordinaire, a déclaré M. As Sy. Mais cette crise est d'une telle ampleur que nous sommes loin de toucher tous les enfants”.

L'appel lancé par l'Unicef pour ses opérations dans la Corne de l'Afrique en 2011 était de 425 millions de dollars, selon le communiqué.

Les besoins pour 2012 se montent encore à plusieurs centaines de millions de dollars et ces contributions sont nécessaires de toute urgence pour pouvoir éviter toute interruption des programmes alimentaires à destination des enfants et de leurs familles qui en ont besoin, souligne-t-on.

Selon le communiqué, pour la Somalie seulement, en 2012, l'Unicef aura besoin de 300 millions de dollars pour maintenir le niveau d'aide actuel, voire l'accroître là où c'est nécessaire.

OID/ASG aps.sn



Les ministres africains de l'Environnement réunis à Bamako: DANS L'ANTICHAMBRE DES NEGOCIATIONS DE DURBAN

L'Afrique doit consolider sa position commune pour peser sur les décisions qui sortiront des négociations prévues en décembre prochain

Notre capitale abrite depuis hier la quatrième session extraordinaire de la Conférence des ministres africains de l'Environnement (CMAE). La rencontre s'est ouverte au Centre international des conférences de Bamako (CICB) sous la présidence du Premier ministre, Mme Cissé Mariam Kaïdama Sidibé. A la cérémonie d'ouverture, on notait la présence de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Environnement et de l'Assainissement, Tiémoko Sangaré, qui est le président en exercice de la CMAE. Parmi les autres personnalités présentes, l'on peut retenir la commissaire de l'Union africaine à l'agriculture et au développement rural, Rhoda Peace Tumasine, l'envoyé spécial de la Banque mondiale, Andrew Steer, le secrétaire exécutif de la Convention pour la lutte contre la désertification, Luc Niakadia, la directrice du Fonds mondial pour l'environnement (FEM), Monique Barbi, et la responsable des Nations Unies pour le développement de l'environnement (UNED), Amina Mohamed. A quelques encablures du début des négociations sur les changements climatiques prévues à Durban, en Afrique du sud, le continent africain doit définir une position commune pour peser sur les décisions qui, au lieu de propositions concrètes et contraignantes, se sont toujours limitées à des consensus mous. Ne participant à la destruction de la couche d'ozone qu'à hauteur de 3%, l'Afrique paie pourtant le plus lourd tribut aux effets du réchauffement de la terre. Compte tenu de la complexité des négociations, on n'enregistre aucune proposition allant en faveur de réelles actions de protection et d'adaptation aux effets des changements climatiques.

PRAGMATISME ET REALISME.

Après l'échec du sommet de Copenhague (Danemark) en 2009 et celui de Cancun (Mexique) en 2010 qui n'a pas fait mieux, l'Afrique doit maintenant faire preuve de pragmatisme et de réalisme, a estimé la directrice du FEM. Le continent ne doit plus beaucoup attendre des autres, a ainsi préconisé Monique Barbi. Le Fonds mondial pour l'environnement est la plus importante source de financement des projets et programmes de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques depuis 20 ans, a-t-elle indiqué. On estime à 500 milliards de Fcfa, le montant consenti par le FEM pour le financement de 2700 projets dans 167 pays. Soit une subvention annuelle de 150 milliards de Fcfa. Malgré cet effort consenti, le financement du domaine reste très faible au regard des défis qui attendent l'Afrique. Evoquant les crises économiques et financières qui frappent les principaux bailleurs de fonds de l'organisme onusien avec en tête, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre et la France, Monique Barbi prévoit un ralentissement des financements dans les années à venir. C'est pourquoi la présente réunion de Bamako doit servir aux pays africains à imaginer des solutions simples et pratiques, a-t-elle estimé, avant d'insister sur la nécessité de mettre en place un Fonds vert. Ce Fonds devra jouer un rôle de coordination des investissements. Les efforts doivent être aujourd'hui concentrés sur la simplification des procédures de décaissement en travaillant d'arrache-pied pour obtenir des financements, a estimé de son côté l'envoyé spécial de la Banque mondiale, Andrew Steer. Avec une économie basée essentiellement sur le secteur primaire (l'agriculture occupe 70% de sa population), le continent africain doit beaucoup investir dans les projets de développement vert, a indiqué Andrew Steer. Il a aussi recommandé l'accélération de l'électrification tournée vers des technologies moins polluantes qui sont aujourd'hui disponibles. A ce effet, pourquoi ne pas profiter de l'immense potentiel hydrique, s'est interrogé le fonctionnaire international, réaffirmant le soutien total de la Banque mondiale à l'Afrique.

Thaïlande : des inondations aux conséquences économiques très lourdes

Les conséquences de la mousson asiatique qui arrose Bangkok depuis le printemps sont dramatiques, tant sur le plan humain que sur le plan économique : un cinquième de la ville de Bangkok est à ce jour sous les inondations et 15 000 entreprises thaïlandaises ont cessé leurs activités. La prévision de croissance a été revue à la baisse par la Banque de Thaïlande : 2.6% contre 4.1% initialement prévus. Les secteurs de la distribution, de l'électronique, de la construction ainsi que le système bancaire ont été particulièrement affectés.



Les autorités ont annoncé un bilan de 437 morts et deux disparus. Vingt-cinq provinces sont actuellement ravagées par les inondations et des travaux de restauration ont été initiés dans les trente-huit provinces où il y a un retrait des eaux. Un cinquième de Bangkok serait actuellement inondé. Des mesures sont prises par les autorités afin de protéger le centre-ville, dans lequel se trouvent des hôtels de haute catégorie, des sièges sociaux ainsi que des centres commerciaux de luxe. Ces mesures ont provoqué des plaintes de certains des 11 000 réfugiés ayant perdu leurs habitations et résidant temporairement dans des refuges précaires. Bangkok a atteint le seuil de 12 millions d'habitants et la ville « s'enfoncerait sous le poids » de ses gratte-ciels, en raison de son sol argileux. Une autre menace future qui pèse sur Bangkok est celle de la montée de la mer et de l'érosion du littoral au sud de

la capitale. D'après Hang Thi Thanh Pham, du programme Asie du Sud-Est de l'UNIDSR, « il faut investir dans des mesures de prévention pour se préparer aux catastrophes à venir ».

La situation économique du pays n'en est pas moins dramatique. La Banque de Thaïlande a annoncé vendredi dernier une prévision de croissance de 2.6% pour l'année 2011 (soit 1.5% de moins que les 4.1% prévue initialement).

Les entreprises doivent reloger une partie de leur personnel, d'autres employés ne peuvent se rendre à leur travail.

Une difficulté pour l'entreprise Bouygues Construction Thaïlande réside dans l'approvisionnement en matériaux de finition, en raison de l'inondation des usines des fournisseurs ou de l'endommagement des stocks. Le secteur de l'automobile est également concerné : Toyota a fermé trois usines d'assemblage en Thaïlande jusqu'au 5 Novembre. Une conséquence du manque



Préservons notre environnement pour que les générations futures aient une bonne lecture de ce que nous leur avons légué.



Votre santé dépend de votre environnement

de pièces détachées provenant de ces usines en Thaïlande fut la cessation de l'activité de quatre usines localisées aux Etats-Unis et au Canada.

La Banque de Thaïlande a annoncé que treize banques commerciales ainsi qu'une institution financière ont fermé temporairement soit un total de 482 filiales dont 296 situées à Bangkok. Plus de 4500 distributeurs de billets sont hors-services sur l'ensemble du pays. Parmi les autres secteurs dont le fonctionnement est affecté par ces inondations, on peut citer celui de l'électronique avec la fabrication de disque

dur : Toshiba et Western Digital ont arrêté leurs lignes de constructions. Le fonctionnement du secteur de la distribution est entravé. Les habitants ont fait des stocks sous l'effet de la panique : les rayons des grandes surfaces sont vides.

D'après Paul Dumont, président des conseillers du commerce extérieur français, la cessation d'activité des 15 000 entreprises thaïlandaises représenterait « entre 40 et 45% du PIB potentiel du pays ».

Sources : Le Figaro



Maitre Yoda et le péril plastic en Afrique

En Europe, la transformation des sacs en plastique comme on le fait avec les femmes est une source de revenus et une sensibilisation à l'acte de recyclage. En Afrique cette question est vitale

Le péril plastique, comme le nomme Mr Yoda, est à considérer comme un fléau avoisinant celui du sida. Depuis 1993, Philippe Yoda combat sur le front du développement durable, ici, au Burkina Faso. Sa mission : trouver des solutions dans le domaine du recyclage des déchets. Grâce à ses talents d'inventeur, il a mis au point une technique pour refondre les vieux objets en plastique, et les transformer en matière durable, plus solide que le bois, le métal ou le ciment. Ainsi sont fabriqués des poteaux indicateurs, volés régulièrement sur le bord des routes, car ils sont en métal, mais aussi des meubles, des moulures, des lampes, des carrelages. Les sachets usagés sont pressés par les femmes en cordes indestructibles ou crochetés en objets usuels: corbeilles, sacs, tapis. Ici ce sont les femmes qui se chargent de collecter les déchets, qui les trient et les lavent pour les récupérer. Philippe Yoda a reçu 5 médailles d'or pour ses inventions. Il est à l'origine des bennes étanches qu'on voit au bord des voies dans Ouaga, et dont il me montre la maquette.

C'est ainsi qu'est née la Brigade Verte, ces groupements de femmes qu'on voit en ville, en blouses vertes, occupées à nettoyer les rues et récolter les déchets. Toutes les sortes de plastique sont bon, chacun a sa destination.

Comme je m'inquiète des dangers que peut amener la combustion des plastiques pour la santé, Mr Yoda m'explique les différents niveaux de toxicité entre polyéthylène, polypropylène, PET, PVC et le soin qu'il prend à veiller sur les conditions de travail des employés. Il m'informe que la firme Total leur a donné des masques, des lunettes, des fours à gaz. Mr Yoda fabrique aussi des ruches en plastique recyclé. Il me raconte qu'avant les abeilles amenaient de l'eau qu'elles ventilaient à l'intérieur de la ruche pour la rafraîchir. A présent, grâce au pouvoir réfractaire du plastique, les abeilles n'ont plus besoin d'effectuer cette opération. Ainsi les abeilles ventileuses ont rejoint les ouvrières productrices et le rendement de miel s'est vu amélioré.

Philippe Yoda est un vrai « homme intègre ». Sans se décourager, il ne cesse de lancer un appel pour alarmer le monde des



effets toxiques, des déchets non contrôlés qui menacent la terre et souillent l'immense continent africain encore pur. Sa carrière est semée d'honneurs et d'embûches. Il avance seul, en artisan génial, inspiré par une clairvoyance altruiste et inébranlable.

Je pars bientôt au village de Tiébélé, travailler avec les femmes sur les objets en sachets de plastique qu'elles ont déjà crochétés. Mais les femmes ont écumé le village, il manque de la matière première. Au moment où le problème de la collecte des sachets noirs s'est posé, j'ai eu la chance de rencontrer Mr Yoda et j'ai pu me rendre compte de sa maîtrise et son expérience incontournable du recyclage au Burkina Faso.



Dès demain il déclenche une opération de collecte, et des paquets de sachets vont être envoyés de Ouaga au village pour continuer la production commencée. Nous sommes sauvées !

Delphine Kohler (source:fillesdufacteur.typepad.com)



Wangari Maathai



Née le 1er avril 1940 à Ithite, dans le centre fertile du Kenya, Wangari Maathai, dotée d'une forte personnalité et d'une grande énergie, a été une des rares jeunes kényanes de l'époque à pouvoir bénéficier d'une éducation, grâce à la ténacité de son frère aîné Nderitu qui l'a inscrite dans une école de sœurs catholiques.

Kenya: funérailles nationales dans un grand parc pour Wangari Maathai

NAIROBI - Le Kenya a organisé samedi 8 octobre des funérailles nationales dans un grand parc du centre de Nairobi en hommage au prix Nobel de la Paix kényan Wangari Maathai, décédée le 25 septembre, a constaté l'AFP.

Cette cérémonie a lieu dans un parc du centre de la capitale, Uhuru Park, que Wangari Maathai, célèbre pour son combat contre la déforestation et décédée à 71 ans des suites d'un cancer, avait contribué à sauver de la destruction.

Sa dépouille, contenue dans un cercueil confectonné en bambou et fibres de jacinthe, devait être incinérée à la fin de la cérémonie.

Elle avait fait savoir, selon sa famille, qu'elle refusait que l'on coupe un arbre

pour son cercueil.

En plus d'être une femme de grands courage et ténacité, la regrettée professeur Maathai a démontré, par l'exemple, ses vertus pour servir la nation, a déclaré le président Mwai Kibaki.

Des centaines de personnes entouraieient dans Uhuru Park (Parc de la liberté en kiswahili) le cercueil recouvert du drapeau national.

Ses enfants et petits-enfants ont planté un arbre dans ce parc que le régime autoritaire de l'ancien président Daniel arap Moi voulait remplacer par un gigantesque gratte-ciel.

La meilleure façon de l'honorer est de poursuivre le grand chantier qu'elle a ouvert, dans les domaines de l'environnement, de la justice sociale, des droits humains et de la démocratie, a ajouté Kibaki.

Figure du combat écologiste dans son pays dès les années 70, Wangari Maathai a accédé à la notoriété internationale en 2004 avec son prix Nobel pour la paix. Le jury avait alors motivé son choix en louant l'approche holistique (de Mme Maathai) envers le développement durable, qui englobe la démocratie, les droits humains et en particulier ceux de la Femme.

Elle a bénéficié dans les années 60 d'une bourse américaine qui lui a permis d'étudier la biologie à Atchison (Kansas) puis à Pittsburgh. Elle est ensuite revenue au Kenya tout nouvellement indépendant, où elle est devenue en 1971 la première femme lauréate d'un doctorat en Afrique centrale et de l'Est.

Cameroun :

Le MINFOF appelé à renforcer ses capacités après le meurtre d'un garde forestier



Le meurtre d'un garde forestier travaillant pour le compte du Gouvernement camerounais survenu le 27 septembre met une fois de plus en lumière la nécessité du Gouvernement de renforcer ses capacités en matière d'application de la loi faunique.

Zomedel Pierre Achille a été tué dans l'exercice de ses fonctions, suite à une confrontation avec des braconniers lourdement armés, dans la zone de chasse sportive numéro 36 située au Nord du Parc National de Lobéké, dans le département de Boumba et Ngoko, Est Cameroun. Son collègue Mamendji Jean Fils a reçu deux balles, l'une dans le bras droit et l'autre à l'épaule. Bien qu'en patrouille officielle, les gardes forestiers n'étaient pas armés face à des braconniers qui l'étaient lourdement.

Le Gouvernement camerounais a longtemps hésité à procurer des armes aux écogardes, qui en ont désespérément besoin

pour mener à bien leur travail. « Les gardes forestiers mènent des opérations dans ces zones considérées comme le sanctuaire de dangereux braconniers, sans armes adéquates », déplore Albert Mouna Abana, Conservateur dans la zone de Lobéké. « Parfois, 10 gardes forestiers se partagent une carabine datant de la 2^{de} Guerre Mondiale. En fait, la seule arme disponible au PNL (Parc National de Lobéké) ne fonctionne pas », dit-il en poursuivant « Les écogardes sont sans défense, il y en a qui ont les doigts amputés, la cheville broyée, les organes génitaux endommagés, et malheureusement aujourd'hui, un garde forestier a été tué ».

S'exprimant depuis Djembé, une base éco-touristique située sur le flanc-est du PNL, le Secrétaire d'Etat du MINFOF, Matta Roland Joseph, a souligné le besoin de mettre à la disposition des conservateurs des ressources substantielles pour lutter contre le braconnage. « Il n'est pas normal que dans un parc aussi important que le PNL, 29 écogardes n'utilisent qu'une vieille carabine. Nous devons prendre le taureau par les cornes et fournir des armes aux gardes forestiers », a indiqué Matta. Ces paroles ne sont pas encore jumelées à l'action.

Le Fonds Mondial pour la Nature (WWF), qui a fourni un énorme soutien technique et financier au Ministère de la Forêt et de la Faune du Cameroun (MINFOF) dans la lutte contre le braconnage, estime que seuls des gardes forestiers bien équipés sont à mesure de faire face aux braconniers potentiellement agressifs et qui sont pour la plupart armés de kalachnikovs AK47. « Le WWF appelle le Gouvernement du Cameroun à faire tout ce qui est en son pouvoir pour renforcer les capacités des gardes forestiers à travers le pays en termes d'effectif, de formation, d'équipement, et bien sûr, d'armes semi-automatiques. Le peu d'écogardes qu'il y a

travaillent dans des conditions périlleuses pour protéger la faune précieuse et unique que détient le Cameroun », précise David Hoyle, Directeur de la Conservation de WWF Cameroun. « Plusieurs appels sont jusqu'à présent restées lettres mortes. Nous espérons que cette récente tragédie poussera le Gouvernement à prendre les mesures qui s'imposent, avant que nous ne perdions un autre collègue juste parce que les écogardes ne sont pas équipés pour se défendre », ajoute Hoyle.

Communication WWF

Afrique ENVIRONNEMENT Plus Magazine



DISPONIBLE EN AFRIQUE : CENTRALE, OCCIDENTALE, MAGREB ET AUSTRALE



Lisez et contribuez à sa survie

MAGAZINE BIMESTRIEL, D'ANALYSE ET DE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE, SIÈGE BRAZZAVILLE CONGO

afenvironnementplus@yahoo.fr

CONTACTS : (+242) 05 519 62 49 / 06 806 05 29 / 05 794 55 36

Avec la BCH, être propriétaire...
c'est possible !



Réalisons ensemble votre rêve !

Avenue Amilcar Cabral - BP 987
Brazzaville, République du Congo
Tél.: +242 281 2588 / Fax : +242 281 3356



Un vrai partenaire